



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Bureau Central du Recensement



# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU BURUNDI 2008

## VOLUME 3 : ANALYSE

### TOME 8

# ALPHABÉTISATION, INSTRUCTION ET SCOLARISATION



Parce que chacun compte

Bujumbura, avril 2011

## PREFACE

Le Gouvernement de la République du Burundi a organisé son troisième recensement général de la population et de l'habitat en août 2008, soit 18 ans après le deuxième réalisé en août 1990.

Institué par décret n°100/222 du 17 août 2006, ce recensement est l'une des actions stratégiques prioritaires décidées par le Gouvernement dans le cadre du programme national de reconstruction du pays et de relance du développement socioéconomique après plus d'une décennie de crise sociopolitique. A cause du vieillissement des données du recensement de 1990 et de l'insuffisance de celles issue des enquêtes statistiques, il était devenu urgent pour le Burundi de disposer d'indicateurs sur la population fiables et à jour pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation **des Objectifs du Millénaire de Développement** (OMD) et des stratégies sectorielles de développement. L'évaluation du **Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté1** (CSLP1) et l'élaboration du **Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté2** (CSLP2) constituent d'autres raisons importantes qui justifient ce recensement.

La mise en œuvre de cette opération a été assurée par le Bureau Central du Recensement (BCR) sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur.

Les objectifs poursuivis par le troisième recensement de la population et de l'habitat sont les suivants :

- Déterminer l'effectif de la population totale du pays, sa structure par sexe et par âge et selon certaines caractéristiques socioéconomiques et culturelles, sa répartition spatiale selon les différentes unités administratives et le milieu de résidence ;
- Déterminer les niveaux, structures et tendances de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité et de la migration ;
- Fournir des indicateurs pour le plaidoyer en faveur de certains groupes de population vulnérables tels que les personnes sinistrées, les personnes handicapées, les orphelins, les enfants, les personnes âgées, les femmes chefs de ménages ;
- Evaluer l'évolution récente et future de la population du Burundi ;
- Déterminer les caractéristiques des ménages, de l'habitat et du cadre de vie des ménages ;
- Actualiser le fichier des localités et constituer une base de données socio-démographiques et cartographiques ;
- Actualiser la base de sondage.

Nous sommes heureux d'affirmer que ces objectifs ont été atteints. A la date du 15 août 2008, date de référence de ce recensement, la population du Burundi est évaluée à 8 053 574 habitants dont 3 964 906 hommes et 4 088 668 femmes. Les résultats des analyses des différents thèmes correspondant à ces objectifs sont consignés dans des rapports spécifiques.

Ce recensement a le mérite de fournir un large éventail d'informations non seulement sur les caractéristiques de la population, mais aussi sur les habitations et le cadre des ménages ainsi que sur les biens possédés. Les données sur ces dernières variables ont permis de calculer des indicateurs pertinents sur la pauvreté au Burundi et d'en faire la cartographie, en les combinant avec les données issues de l'enquête QUIBB (**Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être au Burundi**) de 2006 réalisée par **l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du BURUNDI** (ISTEEBU). Ce résultat constitue une innovation majeure du recensement de 2008 par rapport aux deux opérations précédentes de 1979 et 1990.

Parce qu'il couvre l'ensemble du territoire, touche toute la population et collecte une grande diversité d'informations, le recensement est une opération lourde et coûteuse. Il nécessite des moyens financiers, matériels et humains considérables que l'Etat burundais seul ne pouvait dégager. La réussite de ce recensement est par conséquent le fruit de la coopération entre le Burundi et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux dont l'engagement a permis d'obtenir les résultats que nous sommes heureux de publier. Nous saisissons donc cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement de la République du Burundi à ces partenaires pour leur appui technique et financier déterminant.

Nous saluons en particulier le soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) qui a accompagné l'ensemble du processus de ce recensement depuis l'élaboration du Document de Projet jusqu'à la dissémination des résultats. Nous remercions la Coopération Britannique (DFID), l'Union Européenne (UE) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour leur soutien financier aux travaux cartographiques, au dénombrement de la population et à l'enquête post-censitaire.

Nous tenons enfin à féliciter le personnel du Bureau Central du Recensement (BCR), le personnel de terrain, celui du traitement des données, les analystes ainsi que les consultants internationaux pour la qualité du travail accompli. Nous formulons le vœu que les données disponibles soient largement utilisées pour le renforcement de la planification du développement, de la décentralisation et du processus de démocratisation.

Bujumbura, le 31 mars 2011

Honorable Edouard NDUWIMANA

Ministre de l'Intérieur



## Table des matières

Table des matières	I
Liste des sigles et abréviations	II
Liste des tableaux	IV
Liste des graphiques	VI
0. Introduction	1
0.1. Généralités	1
0.2. Intérêt du thème	1
0.3. Objectifs du thème	2
Chapitre I : Contexte et aspects méthodologiques	3
1.1 Aspects méthodologiques	3
1.2 Contexte	6
1.3 Quelques autres indicateurs du système éducatif	11
1.4 Coût et financement	12
Chapitre 2 : Alphabétisation	13
2.0. Introduction	13
2.1. Situation d'ensemble de la population de 10 ans et plus	13
2.2. Niveau d'analphabétisme	13
2.3. Langues d'alphabétisation au Burundi	19
Chapitre 3 : Fréquentation scolaire	23
3.0. Introduction	23
3.1. Niveau de scolarisation de la population de 3 ans et plus en 2008	23
3.2. Fréquentation scolaire par cycle	26
3.3. Evolution de la fréquentation scolaire entre 1990 et 2008	37
Chapitre 4 : Niveau d'instruction	39
4.0. Introduction	39
4.1. Situation d'ensemble	39
4.2. Niveau d'instruction par province	39
4.3. Niveau d'instruction par milieu de résidence	41
4.4. Mesure de l'instruction par sexe	44
4.5. Evolution de la population instruite entre 1990 et 2008	46
4.6. Volume global des diplômés	46
4.7. Population diplômée	47
Conclusion Générale	49
RECOMMANDATIONS	51
Bibliographie	52
Annexe	53

## Liste des sigles et abréviations

ABUTIP	Agence Burundaise pour la réalisation des Travaux d'Intérêt Public
AFD	Agence Française de Développement
AGEPA	Amélioration de la Gestion des Ecoles Primaires en Afrique
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BEET	Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique
BEPES	Bureau d'Etude et des Programmes de l'Enseignement Secondaire
BER	Bureau de l'Education Rurale
BPE	Bureau des Projets Education
BRB	Banque de la République du Burundi
CCC	Comité de Concertation et de Coordination (au sein du FCE)
CCSPS	Comité de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre de la Politique Sectorielle (de l'éducation et de la formation)
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CDCP	Centre de Développement des Compétences Professionnelles
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEM	Centre d'Enseignement des Métiers
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CNCA	Comité National de Coordination des Aides
COGP	Cellule Opérationnelle de Gestion Participative pour la construction des infrastructures scolaires
CSLP	Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté
CTB	Coopération Technique Belge
CTE	Comité Technique d'Exécution (du CCSPS)
CTPSE	Comité Technique des Partenaires du Secteur Education (au sein du Cadre partenarial)
DFID	Département for International Développement (Coopération britannique)
DIJE	Développement Intégré du Jeune Enfant
DPE	Direction Provinciale de l'Enseignement
ENS	Ecole Normale Supérieure
ES	Enseignement Supérieur
EPT	Education Pour Tous
FBU	Franc Burundais
FCE	Fonds Commun de l'Education
FMI	Fonds Monétaire International
FTI	Fast Track Initiative (Initiative de mise en œuvre accélérée du plan sectoriel)
G1/T1	Secondaire Général et Technique 1er cycle
G2/T2	Secondaire Général et Technique 2ème cycle
IDH	Indice de Développement Humain
IMOA	Initiative de Mise en Œuvre Accélérée (FTI)
IP	Enseignant diplômé de l'Institut Pédagogique
IPA	Enseignant diplômé de l'Institut de Pédagogie Appliquée
LMD	Licence, Mastère, Doctorat
MFBU	Millions FBU
MFP	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale
MENRS	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MEMFPA	Ministère de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
MEPS	Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MINEFI	Ministère des Finances
MLA	Monitoring Learning Achèvement
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs
PARES	Projet d'Appui au Renforcement de l'Enseignement Supérieur
PARSEB	Projet d'Appui à la Reconstruction du Système Educatif Burundais
PIB	Produit Intérieur Brut
RM	Rapport de Masculinité
PSA	Plan Semestriel d'Activités (dans le FCE)
PSDEF	Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PPR	Pré Primaire
PR	Primaire
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
ROU	Régie des Œuvres Universitaires
RSN	Radio Scolaire Nderagakura
SEO	Secrétariat Exécutif Opérationnel (du CCSPS)
SG	Secondaire Général
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Education
SMT	Sciences, Mathématiques, Technologie
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UB	Université du Burundi
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

## Liste des tableaux

Tableau 1.1. : Effectif d'élèves fréquentant une école primaire lors du recensement et statistiques scolaires	6
Tableau 1.2. : Dépenses publiques de l'éducation par rapport aux dépenses publiques de l'Etat	12
Tableau 1.3 : Coût d'un élève par rapport au PIB/habitant	12
Tableau 2.1 : Taux d'analphabétisme par province selon le sexe et taux d'alphabétisation	15
Tableau 2.2 : Taux d'analphabétisme par milieu de résidence	16
Tableau 2.3 : Taux d'analphabétisme par groupe d'âges selon le sexe	17
Tableau 2.4 : Evolution du taux d'analphabétisme par province selon le sexe	19
Tableau 2.5 : Répartition de la population de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le sexe et le milieu de résidence.	20
Tableau 2.6 : Répartition de la population de 10 et plus par langue lue et écrite selon le groupe d'âge	21
Tableau 3.1. : Taux de fréquentation scolaire par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe	24
Tableau 3.2. : Taux de fréquentation scolaire par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence	25
Tableau 3.3. : Taux de fréquentation scolaire de la population de 3 ans et plus par province selon milieu de résidence et le sexe	26
Tableau 3.4. : Evolution (%) du taux de fréquentation scolaire par sexe entre 1990 et 2008	26
Tableau 3.5. : Répartition des effectifs de la population scolaire par cycle d'enseignement et par sexe	27
Tableau 3.6. : Taux de scolarisation par cycle d'enseignement et par sexe	28
Tableau 3.7. : Taux brut de scolarisation au préscolaire (%)	30
Tableau 3.8. : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province selon sexe	31
Tableau 3.9. : Taux brut et Taux net de scolarisation dans le cycle Secondaire par province: indice de parité	33
Tableau 3.10.: Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire 1er cycle par province selon sexe : indice de parité	34
Tableau 3.11 : Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle par province selon sexe	35
Tableau 3.12 : Pourcentage d'enfants en avance/retard de scolarisation	37
Tableau 4.1. : La proportion des personnes de 3 ans et plus par province selon le niveau atteint d'instruction	40
Tableau 4.2. : La proportion de la population urbaine de 3 ans et plus par province selon le niveau d'instruction	42
Tableau 4.3. : La proportion de la population rurale de 3 ans et plus par province selon le niveau d'instruction	43
Tableau 4.4. : La proportion des hommes âgés de 3 ans et plus par province selon le niveau d'instruction atteint	44
Tableau 4.5. : La proportion des femmes âgées de 3 ans et plus par province selon le niveau atteint	45
Tableau 4.6.: La proportion personnes âgées de 15 et plus par type de diplôme obtenu selon le milieu de résidence et sexe	47

## Liste des graphiques

Graphique 2.1 : Taux d'analphabétisme par province selon le sexe	15
Graphique 2.2 : Taux d'analphabétisme par milieu de résidence	17
Graphique 2.3 : Taux d'analphabétisme par groupe d'âges selon le sexe	18
Graphique 3.1 : Pyramide des âges de la population qui fréquente l'école en 2008	24
Graphique 3.2 : Répartition de la population scolaire de 3-40 ans par cycle	27
Graphique 3.3 : Taux de scolarisation par cycle d'enseignement	29
Graphique 3.4 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province	31
Graphique 3.5 : Taux brut et Taux net de scolarisation dans le G1/T1	34
Graphique 3.6 : Evolution des taux de scolarisation dans le cycle primaire par sexe de 1990 à 2008	38
Graphique 4.1 : La proportion des personnes âgées de 3 ans et plus par niveau d'instruction	41
Graphique 4.2 : La proportion de la population urbaine âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction	42
Graphique 4.3 : La proportion de la population rurale âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction	43
Graphique 4.4 : La proportion des hommes âgés de 3 ans et plus par niveau d'instruction	44
Graphique 4.5 : La proportion des femmes âgées de 3 ans et plus par niveau d'instruction.	45

## **0. INTRODUCTION**

### **0.1. Généralités**

La crise socio-politique que le Burundi a connu depuis 1993 a eu sans doute des conséquences très néfastes sur le secteur éducatif : baisse du niveau de scolarisation, destruction et pillage de nombreuses écoles, pertes importantes d'enseignants qualifiés. De plus, la crise a laissé dans son sillage une génération entière de jeunes qui a eu un accès limité à l'éducation et qui reste en marge du tissu social. C'est ainsi que l'on trouve de nombreux déplacés, orphelins, enfants de la rue sans adresse exacte et anciens enfants soldats. A tous ces groupes s'ajoutent de rapatriés dont certains sont sans instruction.

Sur le plan économique, l'aide extérieure accordée par les partenaires au développement est toujours sollicitée même si le pays vient de bénéficier de la remise de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Actuellement, les subventions extérieures représentent plus de la moitié des recettes publiques courantes et financent environ 80% des dépenses publiques d'équipement, y compris celles de l'éducation.

Pour maintenir ces niveaux élevés d'appui et conformément aux engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, le plan sectoriel a offert un cadre crédible aux partenaires pour s'aligner sur les priorités de développement et coordonner leur appui. Il vise également à améliorer l'efficacité de l'aide à travers une meilleure gouvernance et une gestion financière plus efficiente.

Les priorités du plan sectoriel de l'éducation s'inspirent du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), ainsi que des dispositions constitutionnelles et des engagements internationaux pris en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et, dans la mesure du possible, des objectifs de l'initiative " Education pour tous ".

### **0.2. Intérêt du thème**

Pour les économistes, l'éducation est un investissement du capital humain indispensable au progrès économique. Pour les sociologues, elle est un facteur important des changements familiaux et sociétaux ; pour les démographes, elle est une variable essentielle des normes et comportements quel que soit le phénomène étudié (nuptialité, fécondité, migration, mortalité et morbidité)

Comme il vient d'être souligné dans les généralités, l'éducation est l'un des secteurs sociaux qui a le plus subi les effets néfastes de la crise qui ont frappé le Burundi. Conscient du retard accusé par le pays dans le domaine de la scolarisation, le Gouvernement a instauré en 2005 la gratuité de la scolarisation au niveau du cycle primaire du secteur public de l'enseignement. Cette mesure vise à faciliter l'atteinte du second OMD qui est " d'assurer l'éducation primaire pour tous " en donnant à " tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'étude primaire ". Elle contribue également à la réalisation de l'objectif 3 qui est de " promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes " notamment en " éliminant les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et si possible dans le secondaire, et à tous les niveaux de l'enseignement au plus tard en 2015,".

Les données sur l'alphabétisation, l'instruction et la scolarisation issues du recensement de la population et l'habitation de 2008 permettront d'évaluer ou de mesurer ces différents aspects.

### 0.3. Objectifs du thème

Le souci du Gouvernement étant d'assurer le bien-être de la population, il a besoin de disposer des informations relatives à l'instruction (base du développement) pour bien orienter ses décisions et choix.

Les résultats issus de la présente analyse seront utiles pour l'élaboration des plans de développement du système éducatif en particulier et de développement social et économique en général. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement économique et social, ont entre autres fondements, la disponibilité de données fiables et détaillées sur l'état, la structure et les mouvements de population. C'est dans cette optique que s'inscrit ce thème d'analyse.

Dans cette perspective, le thème portant sur l'alphabétisation, la scolarisation et l'instruction, vise à atteindre les objectifs suivants :

- Déterminer la proportion de la population alphabète et analphabète, de la population scolaire et celle des personnes instruites;
- Déterminer les niveaux, structures et tendances de l'alphabétisation, de la scolarisation et de l'instruction;
- Evaluer l'efficacité du système national d'enseignement;
- Donner quelques éléments d'analyse différentielle susceptibles d'aider à l'identification de groupes spécifiques en rapport avec la scolarisation.

Ces informations permettront d'une part, une meilleure allocation des ressources financières destinées à la lutte contre l'analphabétisme et, d'autre part, d'évaluer l'importance des inégalités sexuelles en matière d'éducation, ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et les provinces en vue d'une meilleure planification. Enfin, les résultats aideront également à mener des projets de recherches plus détaillées sur le système éducatif burundais.

Les indicateurs calculés à partir des données statistiques traditionnellement collectées par le Bureau de la Planification de l'Education et d'autres services du Ministère de l'Education, sont encore approximatifs et proviennent du questionnaire du recensement scolaire périodique, lancé chaque année et des enquêtes. Ces données s'avèrent insuffisantes et incomplètes, certains indicateurs étant calculés sur la base des projections du recensement de 1990. Elles doivent être actualisées sur base du recensement de 2008, pour connaître tous les aspects réels de l'éducation burundaise.

Ce rapport est structuré en cinq chapitres : le premier traite le contexte et met en évidence la situation qui a prévalu et les facteurs qui ont pu influencer directement ou indirectement le niveau de l'éducation de la population jusqu'au moment du recensement de 2008. Il présente également le plan envisagé par le gouvernement pour pouvoir développer le secteur de l'éducation toutes choses étant égales par ailleurs. Le second chapitre porte sur la mesure du niveau d'alphabétisation et de l'analphabétisme. Le troisième est consacré à la scolarisation en étudiant spécifiquement trois cycles d'enseignement au Burundi. Le quatrième et dernier chapitre aborde le niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus. Il sera possible dans ce dernier chapitre de présenter le volume des diplômés et leur typologie.

# CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

## 1.1 Aspects méthodologiques

L'analyse des données du recensement général de la population et de l'habitation de 2008 sera essentiellement descriptive. Elle consistera à présenter et à commenter les tableaux statistiques assortis parfois de graphiques.

Pour atteindre les objectifs de ce recensement en rapport avec ce rapport thématique, lors de la collecte des données, les concepts tels que l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la scolarisation ont entre autres été utilisés. Cependant, les données collectées peuvent être influencées par le taux de non réponses et des mauvaises déclarations sur certaines variables. Dans le souci de prendre en compte ces insuffisances, un thème a été consacré à l'évaluation de la qualité des données issues du RGPH de 2008. Une synthèse de l'évaluation de la qualité des données sur l'éducation est également reprise ici.

Etant donné que le Burundi est subdivisé administrativement en provinces et ces dernières en communes, dans la plupart des cas les indicateurs seront présentés par province. Les différences selon le milieu de résidence seront également analysées.

Pour une meilleure compréhension du lecteur, chaque chapitre sera introduit par la définition de quelques variables et concepts clés y afférents.

Le paragraphe suivant présente les définitions de certains concepts de base qui seront utilisés dans la suite de cette analyse.

### 1.1.2 Principaux concepts de base

L'analphabétisme : ce concept renvoie à l'incapacité d'une personne adulte à lire et à écrire dans une langue quelconque. La population adulte considérée est celle âgée de 15 ans ou plus en général. Dans d'autres contextes, on peut être amené, comme c'est le cas du RGPH-2008 du Burundi, à considérer les personnes de 10 ans et plus pour mesurer ce phénomène. La liste des langues d'alphabétisation varie d'un pays à un autre. Au recensement général de la population de 2008, les principales langues d'alphabétisation retenues sont : le kirundi, le français, l'anglais et le swahili.

Taux d'alphabétisation : C'est le rapport de l'effectif des personnes de 10 ans et plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque à celui de l'effectif de la population totale du même groupe d'âge.

Population scolarisable : c'est l'effectif des personnes dont l'âge varie de la borne inférieure, à la borne supérieure de l'intervalle d'âges légalement reconnu pour un cycle d'enseignement moderne (primaire, secondaire et supérieur) considéré. Au Burundi, la tranche d'âge 7-12 ans est celle que l'on a retenu pour l'enseignement primaire, 13-16 ans pour le secondaire (1<sup>er</sup> cycle), 17-19 ans pour le cycle secondaire (2<sup>ème</sup> cycle) et 20-26 ans pour le supérieur. En réalité, ces intervalles ne prennent pas souvent en compte le nombre d'années officiellement reconnu par le système éducatif pour le redoublement dans un cycle donné (1-2 ans selon le pays et le cycle).

Population scolarisée : C'est toute la population qui fréquente effectivement l'école quel que soit l'âge et le cycle d'enseignement. Elle permet de calculer le taux brut et le taux net (en prenant en compte l'âge) de scolarisation pour un cycle spécifique.

Taux brut de scolarisation : c'est la proportion, exprimée en pourcentage, des personnes inscrites dans un cycle d'enseignement scolaire, quel que soit leur âge, par rapport à la population scolarisable dudit cycle. Ainsi défini, cet indicateur peut se décomposer selon les composantes correspondant chacune à un cycle d'enseignement : taux brut de scolarisation au primaire (7-12 ans), au secondaire 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>ème</sup> cycle (13-19 ans) et au supérieur (20-26 ans). En pratique c'est le taux brut de scolarisation du cycle primaire qui est le plus souvent utilisé. Il est possible d'obtenir un taux brut de scolarisation qui dépasse 100%, surtout lorsque : les cas de redoublements sont très importants et / ou des inscriptions avant l'âge requis pour un cycle donné sont enregistrées ou enfin, la scolarisation de certains enfants est tardive. Bref lorsque la réglementation en matière de fréquentation scolaire n'est pas respectée.

Taux net de scolarisation : Cet indicateur rend compte de la qualité du système dans la mesure où il est calculé en rapportant les élèves dont l'âge est compris dans l'intervalle requis du cycle d'enseignement considéré à l'effectif total de la population scolarisable dudit cycle, il ne peut donc jamais dépasser 100 %.

Indice d'efficacité du système : Comme son nom l'indique, c'est un indice qui permet de rendre compte de l'efficacité du système scolaire en termes de respect des normes en matière d'âge. Il est obtenu en rapportant le taux brut au taux net de scolarisation. Lorsque le système est très efficace, cet indice vaut 1. Mais en réalité, à cause du non respect de la réglementation en matière de fréquentation scolaire, sa valeur est le plus souvent supérieure à 1.

Proportion d'élèves en retard de scolarisation : Cet indicateur rend compte du non- respect des âges légaux de scolarisation dans un cycle. Il est calculé en rapportant à l'effectif des enfants scolarisables (7-12 ans pour le primaire et 13-19 ans dans le secondaire) sur l'effectif des élèves dont l'âge se situe au delà de la limite supérieure. Ainsi, au Burundi, un élève âgé de plus de 12 ans dans le primaire est en retard de scolarisation. Il en est de même de celui qui a plus de 20 ans et qui se trouve encore dans le secondaire.

Proportion d'élèves en avance de scolarisation : Par opposition à l'indicateur précédent, cette proportion rend compte de la présence de certains enfants dans un cycle avant l'âge requis pour s'y inscrire. Autrement dit, cet indicateur renseigne sur la précocité de la scolarité chez certains enfants. Il est calculé en rapportant à l'effectif des enfants scolarisables (7-12 ans pour le primaire et 13-19 dans le secondaire) l'effectif des élèves dont l'âge est inférieur à l'âge légal d'entrée dans le cycle. Ainsi, au Burundi, un élève âgé de 6 ans ou moins dans le primaire est en avance de scolarisation ; de même qu'un élève de 11 ans ou moins qui se trouverait dans le secondaire.

### **1.1.3. Limites**

En matière de fréquentation scolaire, il n'a pas été possible de déterminer les indicateurs sur la rétention, l'achèvement et la survie scolaire étant donné que le recensement de 2008 n'a prévu aucune question en rapport avec les cohortes des élèves scolarisés. Il n'a

pas non plus été possible de dégager les indicateurs sur l'efficacité interne du système éducatif, notamment le taux de redoublement et d'abandon..

#### **1.1.4. Evaluation de la qualité des données**

Avant de procéder à l'analyse des résultats issus du RGPH et relatifs à l'éducation, il est nécessaire d'examiner dans ce paragraphe la qualité des données collectées. La première évaluation porte sur la cohérence interne des informations sur les personnes déclarées comme "élèves " et la seconde sur la comparaison de l'effectif des élèves fourni par le recensement et celui fourni par les statistiques scolaires du Ministère de l'Education au cours de l'année académique 2007-2008.

##### **1°) Taux de non-réponse**

Sur les trois variables qui ont permis de collecter les informations sur l'éducation à savoir : l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et l'instruction, il n'y a pas eu des cas de non-réponse.

##### **2°) Cohérence interne des données**

Lors du recensement, l'effectif des élèves ou étudiants est fourni en posant la question sur la fréquentation scolaire au cours de l'année scolaire 2007-2008. Il se pourrait que cette question soit mal comprise par certaines personnes recensées et par conséquent on se retrouve avec des personnes qui ont dépassé de loin l'âge requis pour fréquenter un cycle donné. Néanmoins l'étude sur la fiabilité des données indique que l'incohérence n'influence pas l'analyse.

##### **3°) Comparaison du nombre d'élèves fourni par le recensement et les statistiques scolaires**

Le tableau 1.1 ci-dessous montre que les statistiques scolaires du Ministère de l'Education Nationale de l'année 2007-2008 dépassent très largement l'effectif des élèves fourni par les données de recensement (si l'on considère les déclarations des élèves ou étudiants dont l'âge est cohérent au cycle fréquenté). L'écart est de l'ordre de 7% par rapport aux données du recensement (la différence absolue entre les données du Ministère de l'éducation et celles issues du recensement de la population et de l'habitation de 2008 rapportée aux données de la seconde source). Autrement dit, les données du recensement semblent avoir largement sous-estimé le nombre d'élèves. Cette différence, bien qu'attendue puisque c'est un résultat quasi-classique dans la plupart des pays africains, paraît cependant être élevée. Plusieurs tentatives d'explication peuvent être soulignées.

**Tableau 1.1 : Effectif d'élèves fréquentant une école primaire lors du recensement et statistiques scolaires**

Source	Garçons	Filles	Ensemble
Recensement (RGPH 2008)	746574	750450	1497024
Ministère de l'Éducation	781 177	821 923	1 603 100
Ecart	34 603	71 473	106 076

A priori, on peut penser que les statistiques scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale peuvent être considérées comme exhaustives. En effet, elles sont compilées à partir des données qui proviennent des directions scolaires et collectées au moyen d'un questionnaire dûment rempli et contrôlé au niveau déconcentré par les autorités hiérarchiques. Cependant, il n'en est rien, étant donné que le service de la planification du ministère de l'éducation redoute depuis quelques années de la fiabilité des données collectées qui présentent visiblement des incohérences comme l'a montré l'étude de la chaîne statistique réalisée par le même service en 2008. En revanche les données issues du recensement en matière de fréquentation scolaire couvrent certes toute l'étendue du territoire, mais proviennent des déclarations des chefs de ménage (la plupart analphabètes) ou de leurs représentants et peuvent dès lors être entachées d'erreurs. Par ailleurs, signalons que les indicateurs calculés au Ministère de l'Éducation utilisent des dénominateurs estimés à partir des hypothèses qui permettent de projeter la population scolarisable. Ces projections peuvent être sous ou surestimées. Ces indicateurs sont par conséquent des estimations qui peuvent être acceptées avec réserve surtout que le seuil de confiance n'est souvent pas déterminé et par conséquent certains dépassent même les limites d'acceptation (taux net de scolarisation supérieur à 100% pour certaines provinces).

Compte tenu de toutes ces différences, il est clair que les indicateurs sur le taux brut et le taux net de scolarisation calculés sur la base des données du recensement seront différents de ceux fournis par le Ministère de l'Éducation, étant donné que les numérateurs comme les dénominateurs de ces deux sources sont très différents. Toutefois, malgré les cas considérés comme non réponse, la qualité de ces résultats ne doit nullement être remise en cause. En effet, ces cas n'affectent ni le numérateur ni le dénominateur des calculs effectués.

## 1.2 Contexte

Le présent contexte décrit les aspects historiques, économiques, politiques et socioculturels qui ont marqué le secteur de l'éducation sans toutefois oublier de présenter les perspectives.

Le Burundi se situe dans la région des grands lacs en Afrique de l'Est. De par sa position géographique, le Burundi appartient à plusieurs ensembles socio-économiques sous régionaux comme la CEPGL (Communauté Economiques des Pays de Grands Lacs) qui regroupe le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo ; la COMESA (Common Market for East and South Africa) qui regroupe 19 pays ; et l'EAC (East Africa

Community) qui intègre le Burundi et le Rwanda aux trois pays anciens de l'EAC à savoir la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda. L'adhésion à ces différents sous ensembles engage le Burundi à travailler en synergie avec ses partenaires africains et ouvrir ses horizons dans son organisation interne notamment en rapport avec le système éducatif. C'est par exemple dans ce sens que les pays de l'EAC ont entrepris d'harmoniser leurs systèmes éducatifs respectifs. Dans le même cadre, la CPGL a dernièrement mis en place un réseau des Institutions de l'Enseignement Supérieur.

Culturellement, le Burundi est l'un des rares pays africains à disposer d'une langue autochtone au niveau national, le Kirundi qui est parlé par toutes les trois composantes ethniques. Le Kirundi est la langue d'enseignement de la première à la quatrième année primaire depuis la réforme scolaire de 1973.

Du point de vue administratif, le Burundi compte 17 provinces et 129 communes, 375 zones, 2811 collines, 97 quartiers dans les zones urbaines.

Sur le plan scolaire, depuis 1999, le Gouvernement a lancé un plan de déconcentration des structures en créant des Directions Provinciales de l'Enseignement. Ces structures décentralisées permettent la gestion de l'enseignement primaire et secondaire au niveau local. Le nouvel organigramme du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire prévoit de pousser la déconcentration au niveau des communes. Dans la politique de rapprocher l'école des bénéficiaires, l'objectif à long terme est de disposer au moins d'une école primaire par colline de recensement.

### **1.2.1 Aperçu historique de l'enseignement au Burundi après l'indépendance**

Le système éducatif burundais actuel est une émanation de la période coloniale belge. Les missionnaires ont beaucoup contribué à son organisation et à sa gestion. Les programmes sont longtemps restés assimilés à ceux de la métropole même après l'indépendance en 1962. En 1973, dans la foulée des tentatives de valorisation des cultures nationales, le Burundi a initié une réforme qui était axé sur 3 piliers principaux : la kirundisation, la ruralisation et l'école communautaire.

Cette réforme a eu des effets principalement sur le palier primaire. En effet, le kirundi est jusqu'à présent la langue d'enseignement de la première année à la quatrième année primaire. Des supports d'enseignement en langue nationale autochtone ( le kirundi) ont été produits et sont fonctionnels de nos jours. L'approche abordée par la réforme n'a pas pu aller plus loin car elle a rencontré la résistance d'une opinion nationale fortement ancrée sur une survalorisation de la culture métropolitaine. La kirundisation de l'enseignement s'est arrêtée en quatrième année primaire ; la ruralisation n'a pas fait long feu, les cours y réservés n'ayant pas eu adhésion totale des enseignants faute de la préparation conséquente ; l'école communautaire n'a pas pu s'implanter faute de lien étroit entre l'école et son milieu. Cependant cette idée a été reprise plus tard dans les années 1990 avec la création des collèges communaux dont certains évoluent en lycées.

L'accès à l'enseignement primaire a toujours été une préoccupation principale du Gouvernement du Burundi et plusieurs stratégies ont été mises en œuvre à cet effet. Nous citerons à titre d'exemple : l'introduction du système de double vacation des maîtres et des salles de classes dans les années 1980 ; les campagnes de scolarisation pour relever les effets

de la crise de 1993 ; l'adhésion aux objectifs de la conférence de Dakar en 2000 sur l'Education Pour Tous et l'organisation annuelle des campagnes EPT ; la mesure en 2005 de suppression des frais scolaires pour les élèves du primaire ; la mobilisation de la population pour la construction des infrastructures scolaires primaires avec l'appui du gouvernement.

Les grandes orientations actuelles pour le système éducatif burundais sont présentées dans le Plan Sectoriel pour le Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF). Le PSDEF fixe pour l'éducation les objectifs suivants pour 2015 :

- Atteindre l'achèvement universel du cycle primaire en 2015
- Gérer de manière contrôlée les flux d'élèves au-delà du primaire
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement public
- Garantir un système éducatif équitable
- Assurer une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources

Au niveau de l'enseignement primaire le PSDEF vise les objectifs (à moyen terme) suivants :

- Un accès élargi et équitable,
- Améliorer l'efficacité des écoles,
- Améliorer l'environnement scolaire

Pour réaliser l'objectif d'un accès équitable, le PSDEF prévoit la mise en œuvre des politiques de :

- Réduction de la double vacation des locaux et des enseignants
- Réduction des redoublements en vue d'atteindre une proportion de 10% en 2015
- Réduction des disparités communales au niveau des infrastructures

Dans le volet de l'amélioration qualitative les politiques suivantes sont envisagées :

- Amélioration du ratio élèves/enseignant,
- Augmentation du temps d'instruction.

L'amélioration de l'environnement scolaire passe par une implication de la communauté notamment la mise en place des comités de gestion scolaire.

## **1.2.2 Description sommaire du système éducatif burundais**

Le système éducatif burundais comprend l'enseignement formel et l'enseignement non formel. Le secteur Education Formelle comprend 4 paliers de formation : le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur.

Outre l'enseignement spécial, les activités organisées dans le cadre de l'enseignement non formel sont de deux ordres, à savoir l'alphabétisation et l'apprentissage professionnel.

### **1.2.2.1. L'enseignement formel au Burundi**

L'enseignement formel au Burundi comprend les paliers suivants de formation : l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

### **1.2.2.1.1. L'éducation préscolaire**

Elle est régie par un décret de 2004 ainsi que par une ordonnance ministérielle organisant les structures communautaires, concernant l'âge d'admission et la durée de la formation. Les écoles maternelles publiques reçoivent en général les enfants de 4 à 6 ans, néanmoins on peut rencontrer même des enfants de 3 ans ; les structures communautaires (garderies communautaires et cercles préscolaires) accueillent également les élèves de 4 à 6 ans, de même que les écoles privées. La durée de formation varie de 1 à 3 ans.

Il existe trois structures qui organisent l'encadrement des écoles maternelles. Il s'agit :

- des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires publiques et privées;
- des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF ;
- des cercles préscolaires encadrés par TWITEZIMBERE et les associations des parents

### **1.2.2.1.2. L'enseignement primaire**

Il accueille officiellement des enfants de 7 ans qu'ils aient ou pas suivi l'enseignement préscolaire. La formation dure 6 années à l'issue desquelles les élèves sont soumis à un concours d'entrée dans le secondaire. Le Gouvernement privilégie le concours national par rapport aux autres types d'examens pour pouvoir réguler les flux surtout que les places sont très limitées. Depuis 2004, seulement un tiers des élèves de dernière année du primaire accèdent à l'enseignement secondaire. Ceux qui n'accèdent pas à l'enseignement secondaire s'orientent dans les centres d'enseignement des métiers (10% actuellement) ou rentrent dans la vie active et d'autres redoublent l'année (49% en 2008).

### **1.2.2.1.3. L'enseignement secondaire**

L'enseignement secondaire comprend deux cycles dont le premier assure une formation générale en 4 ans. Le second cycle, 5 filières de formation sont organisées : la section scientifique, la section lettres modernes, la section pédagogique, la section économique et les filières d'enseignement technique et professionnel.

La durée de formation dans les sections scientifique, lettres modernes, et économique est de 3 ans après le collège (premier cycle). La formation pédagogique est assurée dans deux types d'établissements, à savoir les lycées pédagogiques et les écoles normales. La formation dans les lycées pédagogiques dure 2 ans alors qu'elle est de 4 ans dans les écoles normales. La formation technique dure 3 à 4 ans selon les domaines de formation. Les lauréats des cycles longs de l'enseignement secondaire qui réussissent à l'examen d'Etat rentrent dans l'enseignement supérieur.

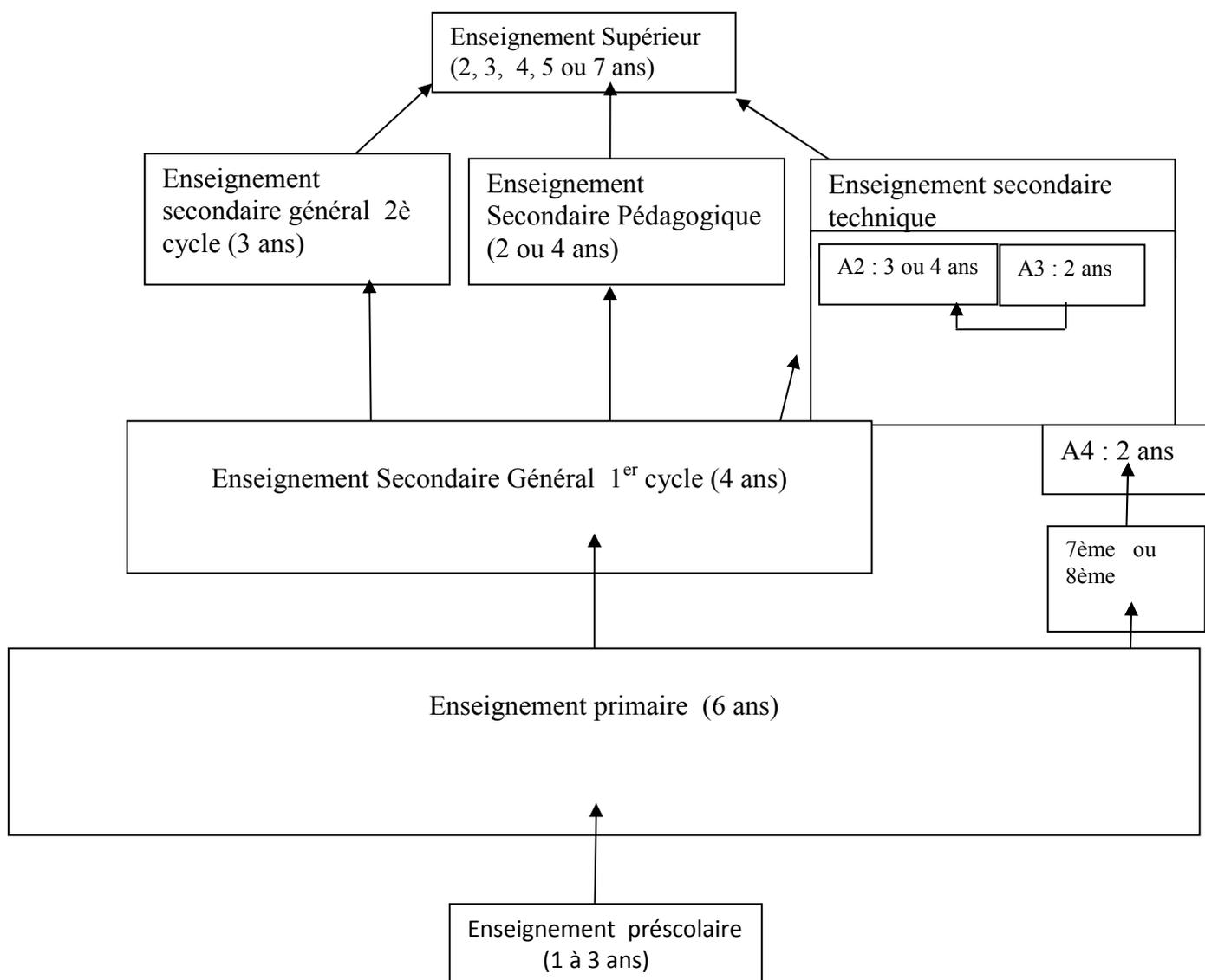
### 1.2.2.1.4 . L'enseignement Supérieur

Il est dispensé d'abord dans des universités et des instituts publics et comporte des cycles courts et des cycles longs. La formation dans les cycles courts dure de 2 à 3 ans alors qu'elle est généralement de 4 ans dans les cycles longs, à l'exception des facultés d'agronomie, sciences appliquées et de médecine où la formation dure respectivement 5 et 7 ans. Signalons que certaines formations de 3ème cycle sont actuellement organisées localement. De plus, le système préconise une réforme qui organise un enseignement supérieur du système LMD.

Il existe un enseignement supérieur privé dispensé dans une dizaine d'universités dont les effectifs totaux sont comparables à ceux de l'enseignement public.

### 1.2.2.2 Circuit des études.

Le circuit global de la scolarisation au Burundi est représenté dans le schéma suivant :



### **1.2.2.3. L'enseignement non formel au Burundi**

#### **1.2.2.3.1. L'alphabétisation**

Les activités d'alphabétisation visent en priorité les enfants non scolarisés ou déscolarisés mais, elles sont également orientées vers les adultes. Dans leur grande majorité, elles bénéficient d'un appui substantiel des organisations privées (confessions religieuses et ONG). Des activités de post-alphabétisation sont organisées par certains intervenants notamment à travers la fourniture de divers supports de lecture, le soutien financier en faveur des post alphabétisés afin qu'ils s'organisent en associations de producteurs, etc.

#### **1.2.2.3.2. Les activités de formation professionnelle**

Ces activités sont organisées dans les centres d'enseignement des métiers et dans les centres de formation professionnelle. Les sections les plus répandues sont : la maçonnerie, la menuiserie, les activités agropastorales et l'économie familiale. La durée de formation est de 2 à 3 ans.

### **1.2.3. Organisation administrative des établissements scolaires**

Il y a quatre types d'écoles au Burundi selon leur statut :

Les écoles publiques qui regroupent en fait deux catégories d'établissements : les écoles publiques et les écoles conventionnées (essentiellement confessionnelles majoritairement catholiques et protestantes). Les écoles privées non conventionnées qui scolarisent actuellement environ 1% des élèves du primaire et du secondaire général. Il est prévu d'entamer un dialogue avec ces derniers établissements dans l'optique d'étudier les possibilités d'établissement des contrats entre eux et les ministères en charge de l'éducation pour atteindre des objectifs fixés en commun avec un financement également négocié.

Dans l'enseignement secondaire général, des collèges dépendant des communes (" collèges communaux ") ont été créés à partir de septembre 1990. Ces écoles secondaires communales sont publiques, et sont administrées et gérées conformément à la législation de l'enseignement secondaire public sous réserve de certaines dispositions : pas de subsides de l'Etat, les salaires des personnels de maintenance sont à la charge des établissements, les infrastructures et les équipements sont à la charge des communes. Elles coexistent avec des collèges publics. Plus récemment, des lycées communaux ont été également créés pour accueillir les sortants des collèges du même nom. Actuellement, le secondaire général et pédagogique regroupe ces deux types d'établissements ainsi que des établissements conventionnés et privés. Les établissements communaux se développent beaucoup plus rapidement que ceux strictement publics de l'Etat : il ne se crée pratiquement plus que des collèges et des lycées communaux strictement en régime d'externat. En revanche, la plupart des collèges et des lycées publics sont à régime d'internat.

Dans l'enseignement supérieur, coexistent des établissements publics (Université du Burundi et Ecole Normale Supérieure, ainsi que des écoles techniques relevant d'autres ministères) et des universités privées.

### 1.3. Quelques autres indicateurs du système éducatif

- 28% du budget courant de l'Etat hors dette était utilisé dans le secteur éducation (2008) ,
- Part des dépenses courantes consommée par l'enseignement primaire : 50% (2008) ,
- Part des dépenses en capital consommée par l'enseignement primaire : 78% (2008),
- Parité filles/garçons au primaire : 0,95 (2007-2008),
- Taux d'achèvement du cycle primaire : 41% (2007-2008),
- Proportion moyenne des redoublants dans le primaire : 34% (2007-2008),
- Part des élèves dans l'enseignement primaire privé : 1,1 % (2007-2008),
- Part de la population adulte alphabétisée : 42% (IDH 2005).

### 1.4 Coût et financement

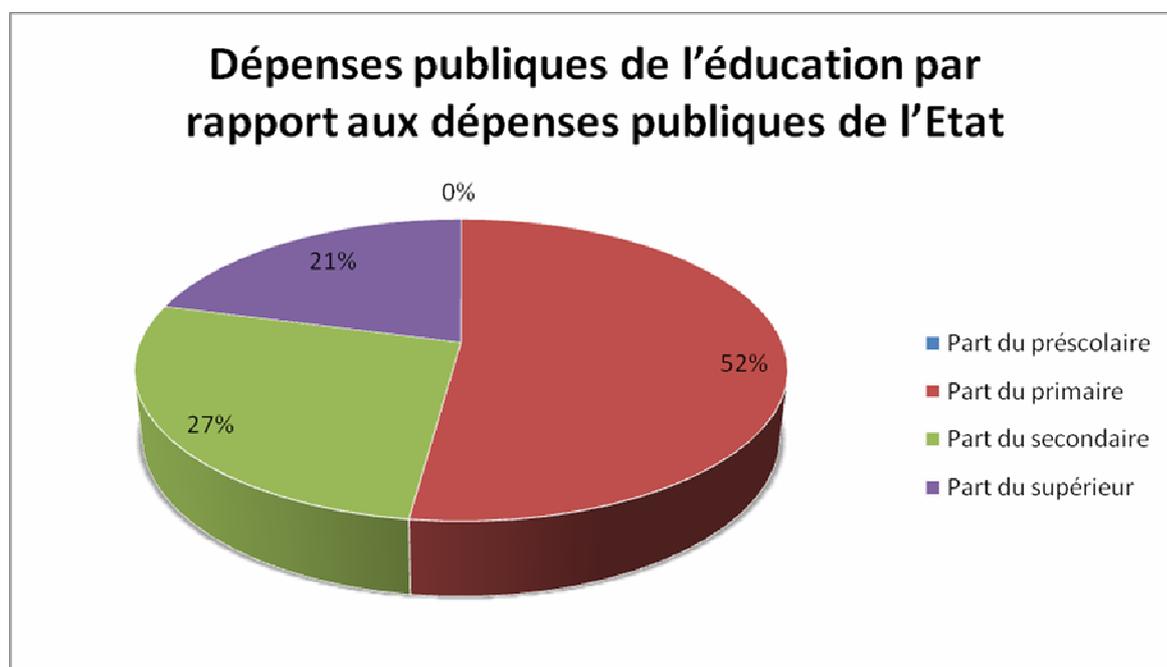
Avec le souci d'apporter une couverture plus globale des données, et dans l'esprit des indicateurs proposés dans le cadre de l'Union Africaine, nous intégrons des indicateurs de financement dans ce document, sur base de la loi budgétaire 2008 relative aux dépenses publiques.

**Tableau 1.2 : Dépenses publiques de l'éducation par rapport aux dépenses publiques de l'Etat**

Dépenses publiques de l'Etat en 2008 (milliards FBU)	Dépenses publiques Education 2008	% des Dépenses courantes Education par rapport aux dépenses de l'Etat	Part du préscolaire en % du total des dépenses Education	Part du primaire en % du total des dépenses Education	Part du secondaire général et technique en % du total des dépenses Education	Part du supérieur en % du total des dépenses Education
445,8	98,6	22,1%	0,02%	50,5%	26,2%	20,2%

Sources : Loi budgétaire burundaise 2008

**Graphique 1.1 : Parts des dépenses des différents paliers de l'éducation**



**Tableau 1.3 : Coût d'un élève par rapport au PIB/habitant**

PIB (milliards FBU)	Population 2008	PIB/hab FBU	Coût élève du préscolaire public FBU	% PIB	Coût élève du primaire public FBU	% PIB	Coût élève du secondaire public (gal et tech) FBU	% PIB
1.314	8.038.618	163.461	2.178	1,33	28.948	17,71	98.326	60,15

Sources : Loi budgétaire burundaise 2008

Nous retenons de ces tableaux que le pourcentage des dépenses courantes en éducation par rapport aux dépenses de l'Etat est de 22,1 %, la part du secteur primaire étant 50,5%. Ce qui répond aux recommandations de FTI qui appuie que l'enseignement primaire prenne plus de 50% des dépenses courantes en éducation. Le coût unitaire augmente avec le niveau du cycle. Les dépenses pour les trois cycles couvrent 96,92% des dépenses courantes et les 3,08% sont des dépenses de l'administration centrale qui sont communes pour les trois paliers de l'enseignement.

## **CHAPITRE 2 : ALPHABETISATION**

### **2.0. Introduction**

Par définition, l'alphabétisation est un cycle d'apprentissage à l'issue duquel une personne parvient à lire et à écrire dans une langue quelconque. L'analphabétisme est par contre l'incapacité pour une personne de lire et d'écrire, le plus souvent par manque d'apprentissage.

Les notions d'alphabétisation et d'analphabétisme sont à la fois complexes et changeantes. Elles sont définies et interprétées selon les pays et les époques.

Dans le cadre de la présente étude, la définition retenue est celle utilisée lors de la collecte des données du recensement général de la population et de l'habitation en 2008. Pour évaluer le niveau d'alphabétisation de la population, l'on a posé la question suivante à toutes les personnes âgées de 10 ans et plus : " Quelles langues parmi : le Kirundi, le Français, le Swahili, l'Anglais ou autres, savez-vous lire et écrire ?". Ici on peut constater qu'une personne recensée est alphabétisée, si elle sait à la fois lire et écrire au moins l'une des quatre langues de référence retenues. A celles-ci s'ajoutent éventuellement d'autres langues non identifiées au préalable. Par contre, toute personne ne sachant ni lire et ni écrire une langue est considérée comme analphabète.

L'alphabétisation constitue un sous secteur qui apparaît délaissé, aussi bien au niveau des gouvernements que des bailleurs de fonds, alors que les besoins auxquels il répond sont toujours très importants : en Afrique plus d'un adulte sur trois est aujourd'hui analphabète d'après le rapport de l'UNESCO. Pourtant c'est une variable indispensable pour le développement d'un pays. Il convient alors de mesurer le niveau de ce phénomène au Burundi dans l'optique d'interpeller toutes les parties prenantes nationales et internationales au relèvement du défi qui est celui d'alphabétiser toutes les personnes adultes et contribuer ainsi au développement social et économique du pays.

Le présent chapitre s'appuie sur les données collectées sur l'alphabétisation de la population de 10 ans et plus pour traiter deux aspects importants. Il analyse tout d'abord le niveau d'analphabétisme, ses disparités selon la province, le milieu de résidence et l'âge ainsi que les tendances observées depuis le dernier recensement (1990). Ensuite, un second paragraphe sera consacré à la description des différences de langues d'alphabétisations selon la province, le milieu de résidence et l'âge.

### **2.1 Situation d'ensemble de la population de 10 ans et plus**

Sur l'ensemble de la population résidante au Burundi recensée en 2008, 5496547 personnes ont 10 ans et plus, soit 68,2% de la population totale. Parmi ces personnes on observe que 2 299 387 soit 43,2% des personnes de 10 ans et plus qui ont répondu favorablement au questionnaire du recensement, savent lire et écrire dans une langue quelconque, dont 40,1% du milieu rural contre 70,1% pour le milieu urbain.

Les hommes représentent 54,3% des personnes qui savent lire et écrire dans une langue quelconque tandis que les femmes représentent 45,7%. Ceci correspond à un indice de parité de 0,84, soit sur 100 hommes alphabétisés, il n'y a que 84 femmes qui le sont.

## **2.2 Niveau d'alphabétisme**

Le niveau d'alphabétisme sera mesuré par le taux d'alphabétisme qui est le rapport des effectifs des personnes de 10 ans et plus ne sachant ni lire et ni écrire dans une langue quelconque sur l'ensemble de la population de la même tranche d'âge.

### **2.2.1 Niveau global d'alphabétisme**

Le Burundi dans son ensemble affiche un niveau d'alphabétisation encore faible. En effet, le niveau global d'alphabétisme du pays est évalué à 56,8%, ce qui signifie qu'au Burundi, sur 10 personnes âgées de 10 ans et plus à peu près six ne savent ni lire et ni écrire dans au moins une langue. En d'autres termes, plus de 4 personnes sur 10 (taux d'alphabétisation= 43,2 %) savent lire et écrire. Retenons ici que seul le niveau d'alphabétisme est étudié ici, le taux d'alphabétisation étant le complémentaire à 100 par rapport au premier. Toutefois, pour les personnes de 10 ans et plus alphabétisées, les langues lues et écrites seront décrites.

Les disparités entre les sexes font état d'un taux d'alphabétisme plus élevé chez les femmes avec 61,6% contre 51,9% pour les hommes. En d'autres termes des personnes alphabétisées sont plus importantes chez les hommes, les écarts du taux d'alphabétisme étant de l'ordre de 9,7 points. Cette discrimination positive à l'endroit des hommes par rapport aux femmes en matière d'alphabétisation, s'explique en grande partie par l'effet de la tradition basée sur les perceptions de la population burundaise qui militent plutôt pour la scolarisation des garçons au détriment des filles. La femme était jadis considérée comme une personne dont le rôle primordial était de s'occuper des travaux domestiques. C'est ainsi que naît le langage qui dit : " ntamashure y'umukobwa " pour signifier que la scolarisation des filles n'a pas d'importance. Ces perceptions bien qu'ayant connu une évolution favorable à la scolarisation de la jeune fille en raison du processus de modernisation en cours, il existe toujours des attitudes favorables à la tradition.

Les disparités sont également remarquables quand on considère le milieu de résidence de la population burundaise. Ainsi, on n'est pas surpris de constater que le milieu rural a un taux d'alphabétisme très élevé par rapport à celui du milieu urbain (60,1% contre 30,3%). Les détails sont présentés dans les paragraphes suivants, pour lesquels on distingue les disparités que ce soit selon le sexe ou selon le milieu de résidence par province.

### **2.2.2 Niveau d'alphabétisme par province**

Les taux d'alphabétisme présentés dans le tableau 2.1 et le graphique 2.1 suivants, sont répartis par province selon les sexes. Les écarts entre les sexes sont très remarquables et varient différemment selon les 17 provinces. Le plus grand écart de l'ordre de 14,3 points est observé en province de Rutana et le moins élevé de l'ordre de 4,5 points est observé en province de Bujumbura Mairie. Les taux d'alphabétisme des femmes les plus élevés sont constatés : en province Makamba (75,3%) et en province Muyinga (71,7%), province Bubanza (69,1%) etc. Neuf provinces sur 17 ont un taux d'alphabétisme des femmes supérieur à 60%. Le taux d'alphabétisme des femmes le moins élevé est observé en province Bujumbura Mairie (28,0%).

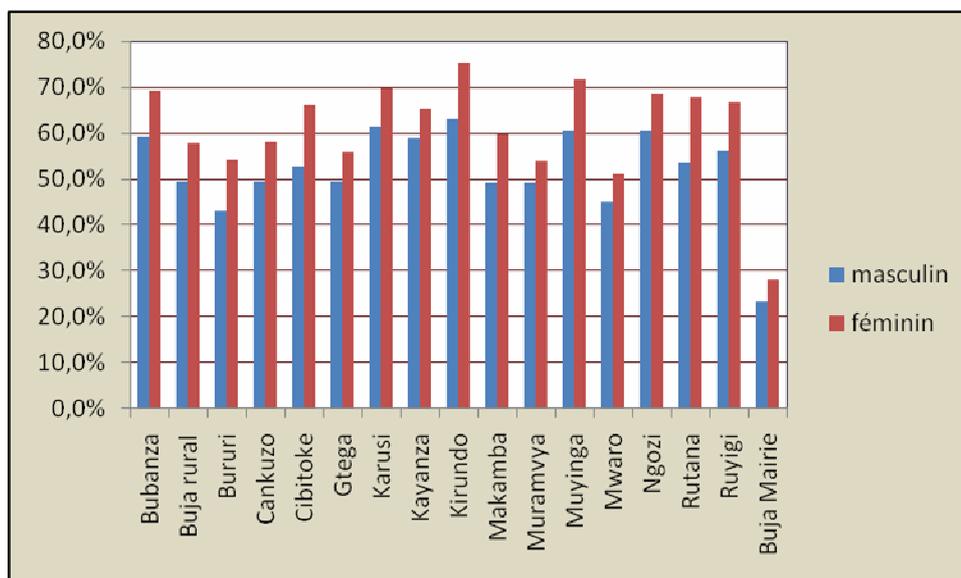
Au niveau des provinces, le classement est quasiment le même pour les deux sexes. Les disparités provinciales sont expliquées en partie d'une part par le taux d'urbanisation qui diffère d'une province à l'autre (le taux d'analphabétisme étant moins élevé en ville qu'en campagne) et d'autre part, l'insuffisance d'équité dans la planification et la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation, des disparités socioculturelles non négligeable et les différences de niveaux de développement économique de chaque province. Le taux d'analphabétisme varie en effet de 69,4% (province Kirundo) à 48,2% (province Mwaro). La province de Bujumbura Mairie, comme la plupart des capitales des pays de l'Afrique au sud du Sahara, enregistre de loin le niveau d'analphabétisme le moins élevé (25,4%).

**Tableau 2.1 : Taux d'analphabétisme par province selon le sexe et taux d'alphabétisation**

Province	Taux d'analphabétisme			Taux d'alphabétisation
	masculin	féminin	Total	Ensemble
Bubanza	54,9	69,1	63,9	36,1
Bujumbura rural	47	57,8	52,8	47,2
Bururi	43	54,1	48,7	51,3
Cankuzo	49,3	58,2	53,9	46,1
Cibitoke	51,8	66,1	59,5	40,5
Gitega	50,4	55,9	52,7	47,3
Karusi	61,4	69,7	65,7	34,3
Kayanza	59	65,3	62,1	37,9
Kirundo	63,3	75,3	69,4	30,6
Makamba	49,1	59,9	54,4	45,6
Muramvya	48,8	53,9	51,6	48,4
Muyinga	60,7	71,8	66,3	33,7
Mwaro	44,8	51,1	48,2	51,8
Ngozi	61	68,7	64,7	35,3
Rutana	54	68	60,9	39,1
Ruyigi	56,4	66,7	61,4	38,6
Bujumbura Mairie	22,9	28	25,4	74,6
<b>Burundi</b>	51,9	61,6	56,8	43,2

Sources : RGPH-2008

**Graphique 2.1 : Taux d’analphabétisme par province selon le sexe**



Remarquons que 9 provinces sur 17 ont un taux d'analphabétisme au dessus de la moyenne nationale : Bubanza (63,9%), Cibitoke (59,5%), Karusi (65,7%), Kayanza (62,1%), Kirundo (69,4%), Musinga (66,3%), Ngozi (64,7%), Rutana (60,9%) et Ruyigi (61,4%). La plupart de toutes ces provinces ont un taux de scolarisation le moins élevé d'après les statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Ce qui démontre que le taux d'analphabétisme et/ou d'alphabétisation a une certaine corrélation avec la scolarisation primaire.

### 2.2.3. Niveau d'analphabétisme par milieu de résidence

Les populations vivant dans des zones rurales figurent généralement parmi les plus pauvres et les plus vulnérables. Ce sont elles qui profiteraient le plus de l'éducation et particulièrement de l'alphabétisation. Mais ils vivent dans les zones où les services de base sont plus limités. Le taux d'analphabétisme est de 60,0% dans le milieu rural contre 30,3%. Nous constatons qu'il y a l'écart du taux d'analphabétisme entre le milieu rural et le milieu urbain. L'écart de 29,7 points entre les deux milieux en faveur de l'urbain pourrait être expliqué par une prédominance d'infrastructures en milieu urbain qu'en rural. De même, l'analphabétisme est plus prononcé dans le milieu rural que dans le milieu urbain pour toutes les provinces du pays.

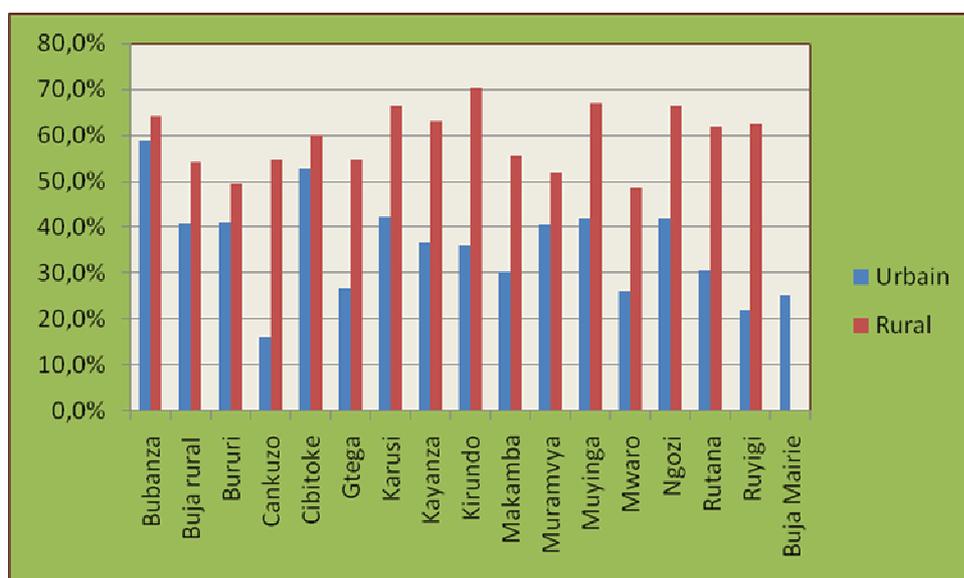
C'est ainsi que les écarts du taux d'analphabétisme entre les deux milieux pour les différentes provinces sont de l'ordre qui varie de 5,2 points (province Bubanza) à 40,5 points (province Ruyigi).

Les provinces avec un taux d'analphabétisme plus élevés (Bubanza, Bujumbura rural, Cibitoke, Karusi) sont pour la plus part les provinces les moins urbanisées.

**Tableau 2.2 Taux d'analphabétisme par milieu de résidence**

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Bubanza	59,0	64,2	63,9
Bujumbura rural	40,7	54,2	53,6
Bururi	41,2	49,3	48,7
Cankuzo	16,0	54,6	53,9
Cibitoke	52,9	59,9	59,5
Gtega	26,7	54,6	52,7
Karusi	42,2	66,4	65,7
Kayanza	36,7	63,1	62,1
Kirundo	36,1	70,2	69,4
Makamba	30,4	55,4	54,4
Muramvya	40,5	52,0	51,6
Muyinga	41,9	66,8	66,3
Mwaro	26,1	48,6	48,2
Ngozi	41,9	66,4	64,7
Rutana	30,6	62,1	60,9
Ruyigi	21,9	62,4	61,4
Bujumbura Mairie	25,4	-	25,4
<b>Burundi</b>	<b>30,3</b>	<b>60,1</b>	<b>56,8</b>

**Graphique 2.2 Taux d'analphabétisme par milieu de résidence**



#### 2.1.4. Niveau d'analphabétisme par groupe d'âges

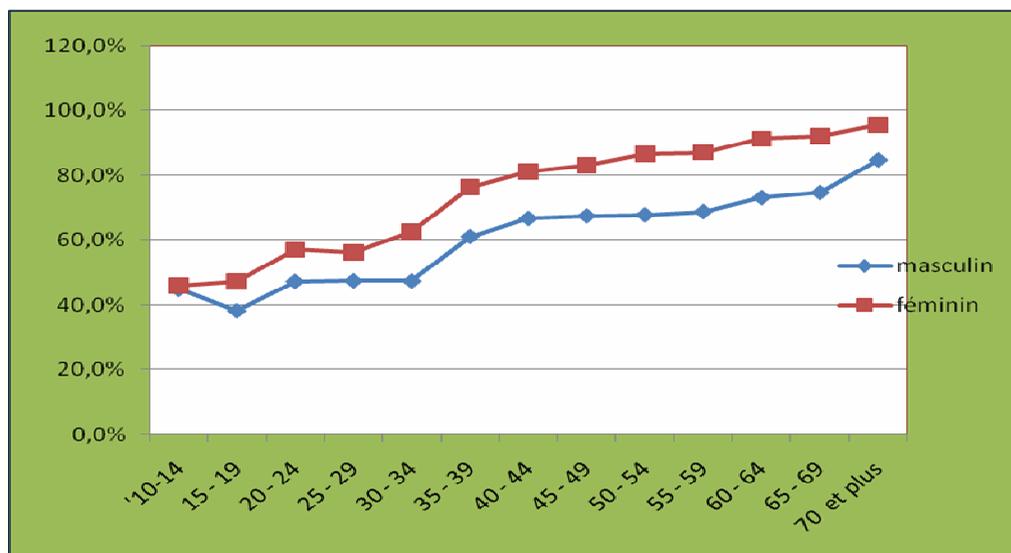
D'une manière générale, quel que soit le sexe, le taux d'analphabétisme croît avec l'âge comme l'indique le tableau 2.3. Il varie de 45,4% (10-14 ans) à 90,5% (70 ans et plus). A fortiori le taux d'alphabétisation est en fonction décroissante de l'âge de la population : par exemple, sur 10 personnes âgés de 70 et plus, 9 sont analphabètes tandis que sur 10 personnes âgées de 10-14 ans, moins de 5 sont analphabètes. Ce résultat reflète l'effet de génération en matière d'alphabétisation. En d'autres termes les générations les plus anciennes sont plus analphabètes que les générations les moins anciennes. Avec cette structure, il y a lieu d'espérer, que dans l'avenir le taux d'analphabétisme va diminuer progressivement.

Les disparités selon les sexes restent observées dans tous les groupes quinquennaux au détriment des femmes qui restent plus analphabètes que les hommes. Cela se fait remarquer au graphique 2.3 étant donné que la courbe des femmes reste au dessus de celle des hommes pour tous les groupes

**Tableau 2.3 : Taux d'analphabétisme par groupe d'âges selon le sexe**

Age	masculin	féminin	Ensemble
10-14	44,8	46,0	45,4
15 - 19	38,2	47,3	42,9
20 - 24	47,2	57,1	52,4
25 - 29	47,4	56,3	51,8
30 - 34	47,4	62,8	55,0
35 - 39	61,1	76,5	68,8
40 - 44	66,7	81,2	73,9
45 - 49	67,5	83,1	74,9
50 - 54	67,8	86,6	77,0
55 - 59	68,8	87,2	77,2
60 - 64	73,2	91,4	82,4
65 - 69	74,7	92,0	83,2
70 et plus	84,7	95,7	90,5
<b>Burundi</b>	<b>51,9</b>	<b>61,6</b>	<b>56,8</b>

**Graphique 2.3 : Taux d'analphabétisme par groupe d'âges Selon le sexe**



### 2.2.1 Evolution du taux d'analphabétisme entre 1990 et 2008

D'une manière globale le taux d'analphabétisme a connu une légère diminution entre 1990 et 2008, passant de 59,5% à 56,8%, soit une diminution positive de 2,7 points.

Le tableau suivant montre l'évolution de l'analphabétisme dans les différentes provinces. Petit soit il, le progrès en matière d'alphabétisation est constaté dans 11 provinces, surtout dans la province Bujumbura rural avec une diminution du taux d'analphabétisme de 8,3 points et la province Rutana avec une diminution de 5,5 points.

Les raisons de la faible diminution du taux d'analphabétisme au Burundi sont probablement liées à des problèmes politico-culturels qu'économiques. Mais on peut dire que le plan de développement a été longtemps négligé par les gouvernements qui se sont succédés au Burundi et par les partenaires de l'éducation qui ont privilégié le secteur formel au détriment du secteur informel. Néanmoins il convient de dire qu'avec les efforts consentis ces dernières années par les différents partenaires sociaux et surtout le respect du Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF), celui-ci pourra probablement diminuer à un rythme favorable dans les prochaines années.

**Tableau 2.4 : Evolution du taux d'analphabétisme par province selon le sexe**

Province	1990			2008		
	Féminin	Masculin	Ensemble	Féminin	Masculin	Ensemble
BUBANZA	75,6	56,9	66,2	69,1	59,2	63,9
BUJUMBURA-RURAL	70,8	53,1	61,9	57,8	49,3	53,6
BURURI	59,0	41,3	50,6	54,1	43,1	48,7
CANKUZO	57,5	43,7	50,7	58,1	49,6	53,9
CIBITOKÉ	65,8	47,6	56,8	66,1	52,9	59,5
GITEGA	64,2	50,2	57,7	55,7	49,5	52,7
KARUZI	73,7	58,2	66,3	69,7	61,4	65,7
KAYANZA	71,8	58,2	65,3	65,2	58,8	62,1
KIRUNDO	75,7	59,7	68,1	75,3	63,1	69,4
MAKAMBA	65,8	47,2	56,6	59,8	49,1	54,4
MURAMVYA	53,7	48,9	51,5	53,8	49,1	51,6
MUYINGA	72,7	56,9	65,1	71,7	60,6	66,3
MWARO	52,0	45,6	49,0	51,0	45,0	48,2
NGOZI	71,8	56,6	64,5	68,7	60,6	64,7
RUTANA	75,8	56,2	66,4	67,9	53,6	60,9
RUYIGI	70,4	53,2	62,1	66,6	56	61,4
BUJUMBURA-MAIRIE	33,7	21,4	26,8	28	23,4	25,4
<b>Burundi</b>	<b>67,4</b>	<b>51,0</b>	<b>59,5</b>	<b>61,6</b>	<b>51,9</b>	<b>56,8</b>

Source : RGPH-2008

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le taux d'analphabétisme a légèrement diminué dans l'ensemble et pour les femmes tandis qu'il a légèrement augmenté pour les hommes. C'est possible que ce constat soit l'effet de la crise qui a secoué le pays depuis 1993, pour laquelle les hommes étaient majoritairement impliqués.

### 2.3. Langues d'alphabétisation au Burundi

Les langues d'alphabétisation qui ont été retenues dans le recensement de la population de 2008 sont principalement : le Kirundi, le swahili, le français, l'Anglais.

Ce paragraphe qui porte uniquement sur les personnes alphabétisées (43,2 %) décrit la structuration des langues d'alphabétisation d'une manière globale et selon le milieu de résidence et les groupes d'âges quinquennaux. Pour permettre la mise en relief de l'importance de chaque langue (Kirundi, Français, Anglais et swahili), la proportion de la

population sachant lire et écrire dans l'une ou l'autre langue est donnée. Egalement, une partie non négligeable est alphabétisée dans plus d'une langue, d'où les combinaisons qui sont représentatifs sont pris comme modalité du tableau suivant.

**Tableau 2.5. Répartition de la population de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le sexe et le milieu de résidence.**

Langue lue et écrite	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucune langue	27,1	33,2	<b>29,9</b>	54,9	64,5	<b>59,9</b>	51,8	61,6	<b>56,8</b>
Kirundi	34,2	30,1	<b>32,3</b>	32,4	26,7	<b>29,4</b>	32,6	27,0	<b>29,7</b>
Français seul	0,8	0,7	<b>0,7</b>	0,3	0,2	<b>0,3</b>	0,4	0,3	<b>0,3</b>
Kirundi et Français	15,1	16,6	<b>15,8</b>	8,8	6,5	<b>7,6</b>	9,5	7,4	<b>8,4</b>
Swahili seul	1,1	1,3	<b>1,2</b>	0,1	0,1	<b>0,1</b>	0,2	0,2	<b>0,2</b>
Kirundi et Swahili	3,1	3,0	<b>3,0</b>	0,3	0,2	<b>0,2</b>	0,6	0,4	<b>0,5</b>
Kirundi, Français et Swahili	4,8	4,1	<b>4,5</b>	0,3	0,2	<b>0,2</b>	0,8	0,5	<b>0,7</b>
Kirundi, Français et anglais	7,8	7,4	<b>7,7</b>	2,2	1,3	<b>1,8</b>	2,9	1,9	<b>2,4</b>
Kirundi, Français, Swahili et anglais	4,2	2,5	<b>3,4</b>	0,3	0,1	<b>0,2</b>	0,7	0,3	<b>0,5</b>
Anglais seul	0,3	0,2	<b>0,3</b>	0,0	0,0	<b>0,0</b>	0,1	0,0	<b>0,1</b>
Autres combinaisons	1,5	0,9	<b>1,3</b>	0,3	0,2	<b>0,2</b>	0,4	0,2	<b>0,3</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								

Il ressort du tableau ci-dessus que la proportion de la population dite analphabète est plus grande en milieu rural (59,9%) qu'en milieu urbain (29,9%). Au niveau de l'ensemble comme à l'intérieur de chaque milieu de résidence, se sont les femmes qui sont plus analphabètes. Le Kirundi est la principale langue d'enseignement à l'école primaire, ce qui expliquerait la proportion élevée des personnes sachant lire et écrire dans cette langue. Parmi la population sachant lire et écrire, environ 69% déclare avoir le KIRUNDI comme la seule langue d'alphabétisation. Avec les combinaisons possibles et les autres langues, ils partagent les 31%. A voir comment les langues étrangères sont introduites dans les différents cycles de l'enseignement au Burundi, le niveau d'alphabétisation en deux langues (Kirundi et Français =8,4%) ou en trois langues (Kirundi, Français et Anglais=2,4%) peuvent informer sur la déperdition scolaire et vis versa.

**Tableau 2.6. Répartition de la population de 10 et plus par langue lue et écrite selon le groupe d'âge**

Langue lue et écrite	Groupes d'âges													Ensemble
	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70 et +	
Aucune langue	45,4	42,8	52,0	51,6	55,2	69,2	74,3	75,2	77,1	77,4	82,6	83,3	90,6	56,8
Kirundi seul	45,3	35,2	28,3	32,6	29,6	20,5	17,6	18,0	16,4	16,6	13,4	13,6	7,8	29,7
Français seul	0,3	0,6	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3
Kirundi et Français	7,5	16,6	10,6	8,1	7,8	5,0	3,9	3,5	3,7	3,6	2,4	1,8	0,9	8,4
Swahili	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Kirundi et Swahili	0,4	0,4	0,5	0,7	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,5
Kirundi, Français et Swahili	0,3	0,8	0,9	0,9	1,0	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5	0,3	0,3	0,1	0,7
Anglais	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Kirundi, Français et anglais	0,3	2,7	5,8	4,0	3,2	2,0	1,3	1,0	0,7	0,6	0,3	0,2	0,1	2,4
Kirundi, Français, Swahili et anglais	0,1	0,3	0,7	1,0	1,1	0,9	0,7	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,5
Autres combinaisons	0,1	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau ci-dessus qui considère les langues d'alphabétisations selon l'âge, pour la population dite analphabète, le niveau d'analphabétisme augmente avec l'âge car les générations anciennes n'ont pas été exposées à la scolarisation que les jeunes. De même pour la population alphabétisée, la tendance reste puisque la proportion des personnes sachant lire et écrire diminue avec l'âge. La modalité " Kirundi, Français et Anglais ", comme elle composée des langues d'enseignements, elle pourrait bien renseigner la proportion de l'élite burundais qui parvient au bout du compte à lire et à écrire dans les trois langues. Le Burundi faisant partie des pays de l'Afrique de l'Est dont la principale langue est l'anglais, le niveau d'alphabétisation de 2,4% pour les trois langues reste faible et prouve les efforts que le gouvernement doit fournir.

## Conclusion

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2008 fait découvrir que dans l'ensemble le taux d'alphabétisation au Burundi est de 43,2%, par conséquent le taux d'analphabétisme est de 56,8%. Ce taux est le même que celui trouvé dans l'enquête IDH de 2005. Par ailleurs les enquêtes de l'UNESCO déclarent un taux d'alphabétisation des adultes égal à 59% (Indicateurs EPT 2004-2005).

D'après le même rapport de l'UNESCO (2004-2005), il y a lieu de comparer le Burundi avec les autres pays de la région (Communauté des Pays des Grands Lac (CPGL) et la communauté des pays de l'Afrique de l'Est) : RDC (67%), Rwanda (65%), Ouganda (67%), R.U. de Tanzanie (69%), Kenya (74%). Avec ces résultats on constate que le Burundi est encore en arrière par rapport à ces pays.

Les résultats du RGPH-2008 montrent que le niveau d'alphabétisation manifeste des écarts entre hommes et femmes, entre provinces et entre les milieux de résidence. La Mairie de Bujumbura qui est la capitale du pays connaît le plus fort taux d'alphabétisation alors que la province qui vient en deuxième position compte un écart considérable. Cela est l'effet de migration de la population alphabétisée vers la capitale en quête d'emploi.

Toutefois les faibles niveaux d'évolution de l'alphabétisation constatés, ne doivent pas cacher les maigres efforts déployés durant les deux dernières décennies et malgré la crise politique que le pays a connu pendant la même période. En effet, l'alphabétisation a augmenté de 2 points de 1990 à 2008. Le secteur de l'éducation non formelle n'étant pas bien développé, ce progrès est le résultat de l'enseignement formel qui continue à se développer.

Etant donné que la part allouée à l'enseignement non formel est quasiment inexistante comme nous l'avons vu dans le contexte financier de la présente analyse sur les dépenses de l'éducation par rapport au budget de l'Etat, la seule stratégie qui reste pour combattre l'analphabétisme est de faire une mobilisation en faveur de la scolarisation primaire universelle. C'est-à-dire de se concentrer de plus en plus sur l'enseignement formel. La question du financement des programmes d'enseignement non formel, destinée aux adultes analphabètes et aux jeunes non ou peu scolarisés, se pose de façon plus aiguë. L'alphabétisation et l'enseignement non formel, qui constituaient déjà par le passé des secteurs peu financés de la part du Gouvernement comme des partenaires extérieurs, semblent aujourd'hui encore plus marginalisés alors que les besoins auxquels ils répondent spécifiquement n'ont pas totalement disparu. En privilégiant l'enseignement formel, les autorités font clairement un choix générationnel et espèrent limiter en moyen terme le recours spécifique à des programmes d'alphabétisation visant des populations très ciblées comme c'est effectivement le cas dans la plupart des pays qui ont atteint une scolarisation de base universelle. Pourtant, les besoins potentiels restent encore importants : les proportions d'adultes analphabètes sont encore relativement nombreuses.

Le gouvernement du Burundi comme nous l'avons vu, prévoit dans le Plan Sectoriel du Développement de l'Education et de la Formation, de reformuler le programme en profondeur pour éviter l'analphabétisme de retour en l'absence de moyens suffisants pour développer les

activités - fort coûteuses - de post alphabétisation. Si le nombre d'apprenants pris en charge chaque année par le secteur Education ne change pas (environ 100 000), les efforts porteront sur trois points clés : (i) la durée des activités qui quadruplera en passant de 62 heures à 240 heures, minimum jugé incompressible pour juguler le retour à l'analphabétisme ; (ii) la prise en charge des alphabétiseurs qui ne seront plus des bénévoles très faiblement motivés mais des acteurs mieux formés et responsables des groupes qui leur seront confiés ; enfin, (iii) des moyens en fournitures de type scolaire (kits), en livrets de l'apprenant relatifs au nouveau programme et des moyens de transport pour les encadreurs provinciaux et communaux qui pourront alors exercer réellement leur fonction.

Les plaidoiries qui se développent autour de la question de l'enseignement non formel n'ont donc guère chance d'être audibles s'ils ne s'accompagnent pas de la promotion d'une évaluation sérieuse des programmes permettant de jeter les bases d'une gestion efficiente du sous secteurs.

## **CHAPITRE 3 : FREQUENTATION SCOLAIRE**

### **3.0. Introduction**

La scolarisation est un facteur important des transformations qui s'opèrent dans la société ; elle influence notamment la situation sanitaire, le niveau de la fécondité et de la mortalité et bien d'autres aspects de la vie des individus et des communautés.

Convaincu du rôle primordial de la scolarisation dans l'amélioration des conditions de vie de la population, le Gouvernement a inscrit le développement du secteur éducatif parmi les priorités. En effet, le Gouvernement a instauré en 2005 la gratuité de la scolarisation à l'école primaire dans le secteur public de l'enseignement. Cette mesure vise à faciliter l'atteinte de l'objectif des OMD qui est " d'assurer l'éducation primaire pour tous " en donnant à " tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ".

L'analyse de la fréquentation scolaire se focalise uniquement sur la population scolaire. En d'autres termes il s'agit des élèves et des étudiants qui ont été dénombrés lors du recensement RGPH-2008 et inscrits dans les différents cycles d'enseignement formel : le préscolaire, le primaire, le secondaire premier cycle et 2ème cycle ainsi que le supérieur. Elle concerne donc la population d'âge de 3 ans à 30 ans parce que l'inscription à l'enseignement préscolaire commence à cet âge là. Le statut "appartenir au secteur public ou privé" n'a pas été pris en compte dans la suite de ce chapitre.

### **3.1. Niveau de scolarisation de la population de 3 ans et plus en 2008**

#### **3.1.1 Niveau national**

Durant la période intercensitaire de 1990 à 2008, le taux de fréquentation scolaire a connu une évolution spectaculaire passant de 24,9% à 38,3%. En effet, des efforts considérables ont été consentis par les pouvoirs publics à travers la construction des nouvelles écoles primaires et la multiplication des collèges communaux pour accroître l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Il y a eu également l'accroissement des entrées à l'enseignement supérieur grâce à l'ouverture de plusieurs universités privées.

L'examen du tableau 3.1 fait clairement ressortir que la distribution des taux de fréquentation scolaire varie systématiquement selon l'âge. Les proportions relativement élevées se situent dans la tranche de 6 à 19 ans. Dans l'ensemble la population masculine fréquentant l'école est à la hauteur de 40% contre 36% pour le sexe féminin. Il se dégage également que les enfants inscrits dans le préscolaire sont très peu nombreux, parmi la population de 3-5 ans, seulement 8,1% fréquente en 2008.

A partir de 20 ans, les gens qui fréquentent diminuent sensiblement ce qui pourrait être expliqué par l'entrée sélective à l'enseignement supérieur.

**Tableau 3.1: Taux de fréquentation scolaire par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe**

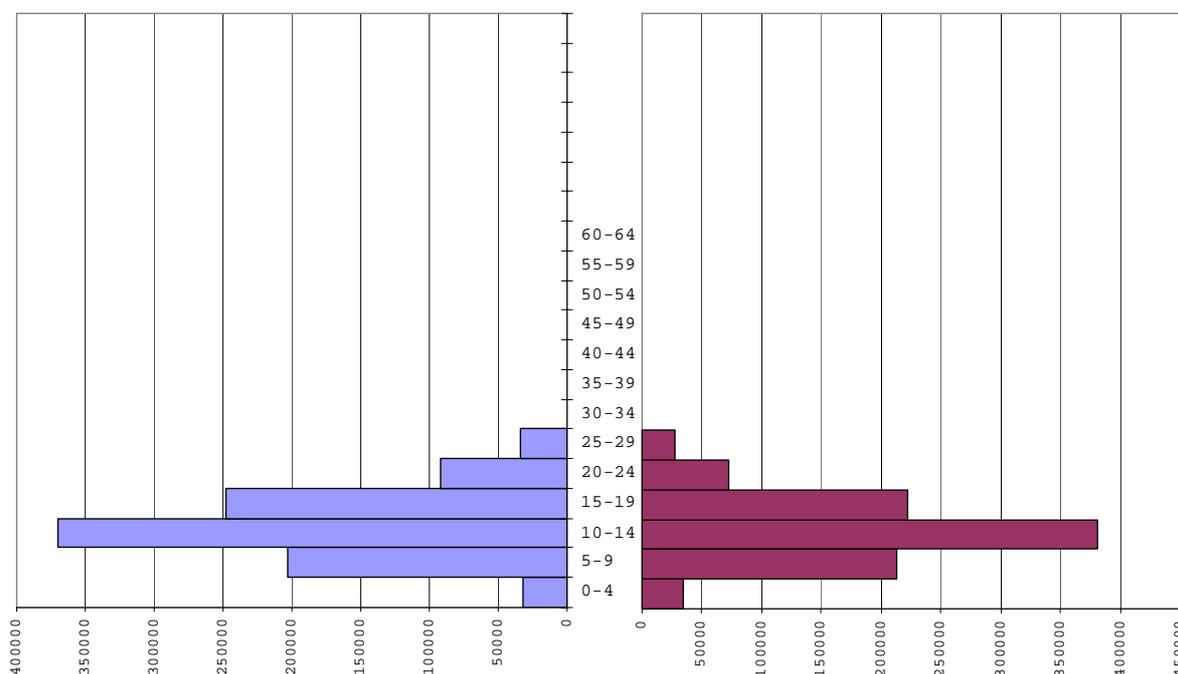
Groupes d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
3-5	7,9	8,4	8,1
6-9	47,1	47,2	47,2
10-14	77,2	74,5	75,8
15-19	53,6	44,0	48,5
20-24	25,1	17,7	21,2
25-29	11,0	9,1	10,0
<b>Ensemble</b>	40,0	36,6	38,3

Source : RGPH-2008

La pyramide des âges (ci- dessous) est effritée tant à la base qu'au sommet pour la population scolaire de moins de 6 ans et plus de 24 ans. La base de la pyramide (population scolaire d'âge < 6 ans) laisse entrevoir que le système d'enseignement préscolaire n'est pas très développé au Burundi. La plupart des cercles préscolaires initiés par l'ASBL TWITEZIMBERE et certaines garderies communautaires encadrées par l'Association des Scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF ont dû en grande partie fermer leurs portes par manque de financement. Le sommet de la pyramide (population scolaire d'âge > 24 ans), caractérise le cycle de l'enseignement supérieur où on trouve la proportion la plus basse de fréquentation scolaire et montre que très peu d'élèves ont accès au palier de l'enseignement supérieur.

L'examen du tableau 3.1 et de la pyramide révèlent que la forte concentration des effectifs de la population scolaire se localise dans la tranche d'âge 6 à 24 ans qui englobe l'âge officiel de fréquentation du cycle primaire au supérieur . Parallèlement à la situation en 1990, il est à noter que la classe de 10-14 ans incorpore aussi la part la plus importante de la fréquentation scolaire car 40% de la population scolaire se situe dans cette tranche.

**Graphique 3.1: Pyramide des âges de la population qui fréquente l'école en 2008**



Source : RGPH-2008

### 3.1.2. Variation nationale et provinciale de la fréquentation scolaire.

Le niveau de fréquentation scolaire est en moyenne plus élevé en milieu urbain qu'en zone rurale (45,4% contre 37,5%). Les deux tranches d'âges 10-14 ans et 15-19 ans sont les seules à avoir des valeurs relativement rapprochées pour les deux milieux. L'écart reste énorme pour les autres groupes d'âges et cela toujours en faveur du milieu urbain.

**Tableau 3.2: Taux de fréquentation scolaire par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
3-5	23,5	6,8	8,1
6-9	69,6	45,1	47,2
10-14	79,3	75,5	75,8
15-19	52,2	48,1	48,5
20-24	31,5	19,8	21,2
25-29	17,2	8,8	10,0
<b>Ensemble</b>	<b>45,4</b>	<b>37,5</b>	<b>38,3</b>

Dans le milieu urbain, le taux de fréquentation des filles (47,8%) est supérieur à celui des garçons (43,2%). Le niveau de fréquentation scolaire des zones urbaines dans les provinces est toujours en faveur des filles. Par contre, en milieu rural, les tendances changent en faveur des garçons car les niveaux sont de l'ordre de 39,6% contre 35,5% pour les femmes. Dans

toutes les provinces, le niveau de fréquentation scolaire des garçons du monde rural est toujours supérieur à celui des filles. En milieu urbain les provinces de MWARO, KARUZI et GITEGA viennent en tête avec les proportions respectives : 54,5%, 51,7% et 50,8%, tandis que les province de BUBANZA (36,1%), CIBITOKÉ (38,8%), NGOZI (39,3%) ont des niveaux faible.

**Tableau 3.3 : Taux de fréquentation scolaire de la population de 3 ans et plus par province selon milieu de résidence et le sexe**

PROVINCE	Milieu et sexe					
	Urbain			Rural		
	masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
BUBANZA	36,5	35,7	36,1	36,8	31,7	34,3
BUJUMBURA RURAL	40,3	44,4	42,2	43,5	40,4	41,9
BURURI	45,8	49,1	47,4	52,4	48,3	50,3
CANKUZO	47,1	49,7	48,4	39,1	36,1	37,6
CIBITOKÉ	39,7	37,8	38,8	38,3	30,6	34,3
GITEGA	42,7	50,8	46,7	41,4	40,3	40,8
KARUZI	48,2	51,7	49,9	36,3	33,7	34,9
KAYANZA	44,8	45,2	45,0	38,7	35,0	36,7
KIRUNDO	43,6	45,6	44,6	30,8	25,3	27,9
MAKAMBA	43,5	44,8	44,2	45,9	40,9	43,3
MURAMVYA	40,4	47,2	43,8	46,6	44,5	45,5
MUYINGA	39,9	46,3	42,9	31,0	25,9	28,3
MWARO	44,5	54,5	49,5	50,4	48,8	49,5
NGOZI	37,2	41,7	39,3	34,9	30,8	32,8
RUTANA	38,0	45,3	41,4	40,9	34,4	37,5
RUYIGI	43,3	47,4	45,3	36,5	32,3	34,4
BUJUMBURA MAIRIE	44,2	49,3	46,5	-	-	46,5
<b>Pays</b>	<b>43,2</b>	<b>47,8</b>	<b>45,4</b>	<b>39,6</b>	<b>35,5</b>	<b>37,5</b>

Source : RGPH-2008

Par contre, les provinces de Bururi (50,3%), Mwaro (49,3%), Bujumbura mairie (46,5%) et Muramvya (45,5%) ont un niveau élevé de fréquentation scolaire, tandis que les provinces du nord du pays sont dernières avec les scores de 27,9% pour Kirundo, Muyinga (28,3%) et Ngozi (32,8%).

**Tableau 3.4 : Evolution (%) du taux de fréquentation scolaire par sexe entre 1990 et 2008**

Sexe	RGPH 1990	RGPH 2008
<i>Masculin</i>	23,6	40
<i>Féminin</i>	26,5	36,6
<i>Ensemble</i>	24,9	38,3

La fréquentation scolaire a évolué de 1990 à 2008 de 14% pour toute la période, soit un accroissement moyen de 0,8% par an. En 1990, le taux de fréquentation des filles (26,5%) était meilleur que celui des garçons (23,6%). Pourtant, le recensement de 2008 montre que le niveau de scolarisation des garçons est élevé avec un taux de 40% alors que celui des filles n'est qu'environ 37%.

## **3.2. Fréquentation scolaire par cycle**

### **3.2.1 Niveau national**

Le tableau 3.5 présente la fréquentation scolaire en terme d'effectifs par cycle d'enseignement de la population âgée de 3 à 25 ans et le graphique 3.2 présentent les proportions de fréquentation scolaire. L'examen révèle que l'enseignement primaire occupe une place importante (79,4%) par rapport aux 4 autres cycles d'enseignement du système éducatif burundais.

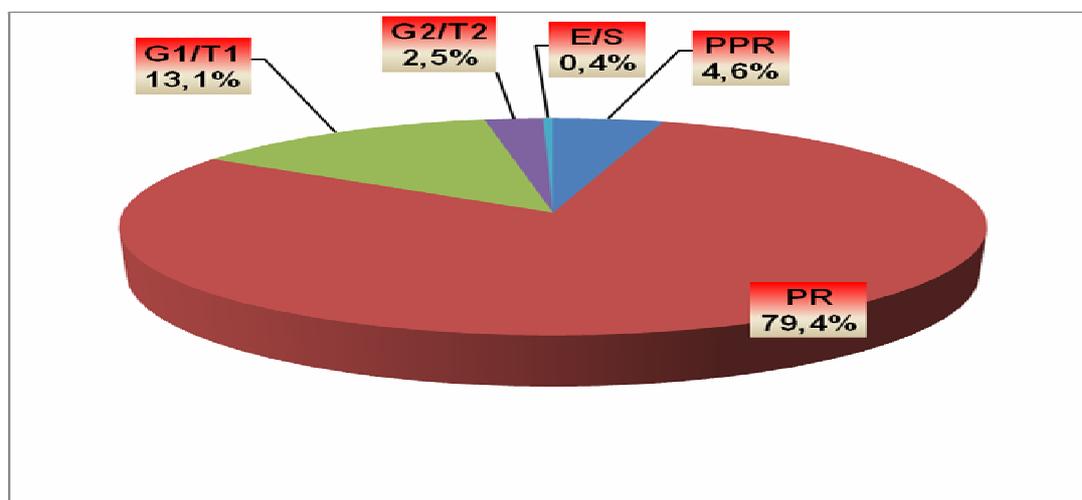
L'enseignement préscolaire est peu développé avec 4,6% des effectifs. Plus on avance dans le système éducatif et particulièrement après le cycle primaire, il se dégage une tendance générale descendante: les effectifs scolarisés diminuent de manière très remarquable d'un cycle à un autre. Ainsi, plus de 79,4% des effectifs totaux du système sont au primaire, 13,1% au 1er cycle du secondaire, 2,5% au 2ème cycle du secondaire et 0,4% à l'enseignement supérieur. Cette décroissance progressive trouve son explication pour le caractère très sélectif de l'accès dans le système éducatif burundais eu égard à la faible capacité d'accueil et l'insuffisance des infrastructures scolaires ou académiques. Dans les faits, le passage du primaire au secondaire est sanctionné par un concours national qui depuis 2004 ne sélectionne que le tiers des candidats au premier cycle du collège. Il en est de même de l'examen d'Etat qui permet le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, le taux de passage étant en moyenne de 39% pour les cinq dernières années. Il est à noter que l'augmentation de ce taux à l'enseignement supérieur, a été rendue possible grâce à l'émergence des universités privées pour ces dernières années et regorgent près de 30% des effectifs des étudiants.

Si l'on tient compte à la fois de la dimension cycle selon sexe (cfr tableau 3.5), on constate qu'il existe dans l'ensemble un déséquilibre entre les effectifs masculins et féminins, le rapport de masculinité (RM) étant supérieur à 100% excepté dans les cycles préscolaire et primaire où les effectifs des filles et des garçons sont presque les mêmes. Donc on observe une surreprésentation des garçons dans les cycles secondaire 1er cycle (RM=123,8%), secondaire 2ème cycle (RM=133,0%) et à l'enseignement supérieur (RM=174,9%). Par contre dans le cycle préscolaire, les effectifs féminins dépassent les effectifs masculins (RM=98,8%).

**Tableau 3.5 : Répartition des effectifs de la population scolaire par cycle d'enseignement et par sexe)**

Cycle	Sexe		
	Ensemble	Féminin	Masculin
PPR	87675	46006	41669
PR	1497024	750450	746574
G1/T1	247662	112478	135184
G2/T2	46439	19730	26709
E/S	7774	3279	4495
<b>Total</b>	<b>1886574</b>	<b>931943</b>	<b>954631</b>

**Graphique 3.2 : Répartition de la population scolaire de 3-40 ans par cycle**



### 3.2.2 Mesure de la scolarisation

Deux sources permettent d'appréhender le niveau de la couverture scolaire; d'une part les statistiques issues de l'enquête scolaire annuel organisée par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS) et d'autre part les données fournies par le recensement de la population et de l'habitat. Dans le présent chapitre, nous allons nous intéresser des données issues du recensement de la population et de l'habitation de 2008 (RGPH2008).

En vue d'évaluer le niveau de la couverture scolaire, deux indicateurs sont présentés à savoir le taux brut et le taux net de scolarisation. Exprimé en pourcentage, comme nous l'avons déjà défini plus haut, le taux brut de scolarisation (TBS) est le rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soient leurs âges et la population en âge officiel de scolarisation (*3-6ans pour le préscolaire, 7-12 ans pour le primaire, 13-16 ans au 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement secondaire, 17-19 ans pour le 2<sup>ème</sup> cycle d'enseignement secondaire*). Quant au taux net (TNS), à la différence du taux brut de scolarisation, il ne fait intervenir au numérateur que les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné

Au niveau national, le taux brut de scolarisation est de 121% dans le cycle primaire. Ce résultat (au-delà de 100%) reflète une présence dans ce cycle d'une part importante de la population scolaire d'âge en dehors de l'âge officiel légal (7-12 ans). A la campagne parallèlement de scolarisation initiée dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT), la politique prise par le Gouvernement du Burundi en 2005 et visant à assurer la gratuité de l'enseignement primaire, a marqué des effets positifs. En effet, la plupart d'élèves qui avaient abandonné l'école sont venus en masse s'inscrire, gonflant ainsi les effectifs qui existaient. Une autre explication peut être fournie par le taux de redoublement élevé (plus de 30%), justifiant la présence des élèves âgés de 12 ans et plus au primaire.

Quel que soit l'indicateur considéré (TBS ou TNS), l'analyse du graphique 3.3 révèle la même tendance que celle constatée lors de l'analyse de la fréquentation scolaire dans les paragraphes précédents. On assiste à une décroissance des taux et cela à partir du cycle primaire. L'interprétation que l'on peut donner à cette baisse progressive des taux de scolarisation est la conséquence de la faible capacité d'accueil du système éducatif au niveau des cycles secondaire et supérieur.

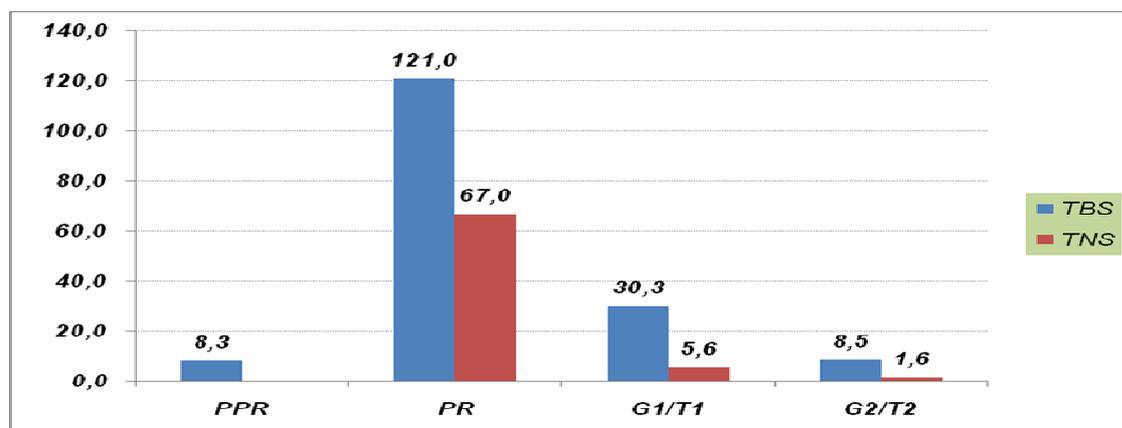
L'indice de parité du système permet de rendre compte de l'efficacité du système scolaire en termes de respect des normes en matière d'âge de la fréquentation scolaire. Il est obtenu en divisant le taux brut par le taux net de scolarisation. L'analyse de cet indice dans le tableau 3.6, indique une forte présence à l'école des élèves dont l'âge est en dehors de l'intervalle d'âge légal de fréquentation dans chaque cycle d'enseignement. Surtout elle prend de l'ampleur au niveau de l'enseignement secondaire.

**Tableau 3.6: Taux de scolarisation par cycle d'enseignement et par sexe**

Cycle d'enseignement	Taux de scolarisation						Indice de parité
	TBS(%)			TNS (%)			
	Ensemble	Féminin	Masculin	Ensemble	Féminin	Masculin	
PPR	8,3	8,0	8,5	-	-	-	-
PR	121	124	118,2	67,0	67,3	66,6	1,8
G1/T1	30,3	34,1	26,7	5,6	5,8	5,3	5,4
G2/T2	8,5	10,4	6,8	1,6	1,8	1,4	5,3

Source : RGPH-2008

**Graphique 3.3: Taux de scolarisation par cycle d'enseignement**



### 3.2.2.1 Couverture de la scolarisation au préscolaire par province

Le tableau 3.7 résume le taux brut de scolarisation (TBS) dans le cycle préscolaire, c'est-à-dire le rapport entre les effectifs des élèves fréquentant le préscolaire sur la population âgée de 3 à 6 ans. Ce taux est trop bas (en moyenne 8,3%), car ce type d'enseignement est à son début de développement et n'est pas pratiqué de la même façon sur l'ensemble du territoire national. Il ressort aussi que les écoles maternelles organisées tant par le public que le privé accueillent très peu d'enfants. Des écarts entre les sexes ne sont pas importants et ne dépassent pas 2 points.

D'importantes disparités apparaissent cependant entre les provinces, étant donné que ce taux varie entre 6,3 % (dans les provinces Cankuzo et Ruyigi) et 28,5% (à Bujumbura Mairie). En effet la plupart des structures d'encadrement de la petite enfance sont répertoriées dans les principales villes telle que Bujumbura Mairie et sont souvent très développées dans le secteur privé. A l'exception de la Mairie de Bujumbura, avec un TBS à deux chiffres, aucune autre province atteint le niveau de 10%.

**Tableau 3.7: Taux brut de scolarisation au préscolaire (%)**

Province	Sexe		
	Ensemble	Masculin	Féminin
BUBANZA	9,3	10,2	8,3
BUJUMBURA MAIRIE	28,5	28,3	28,6
BUJUMBURA RURAL	8,9	8,9	8,9
BURURI	8,4	7,8	9,1
CANKUZO	6,3	6,4	6,3
CIBITOKÉ	6,4	6,6	6,2
GITEGA	8,5	8,0	9,1
KARUSI	6,6	5,8	7,4
KAYANZA	6,6	6,6	6,6
KIRUNDO	5,8	5,3	6,3
MAKAMBA	7,5	6,9	8,1
MURAMVYA	8,0	7,5	8,5
MUYINGA	6,4	6,3	6,5
MWARO	9,1	8,3	9,9
NGOZI	7,2	6,9	7,5
RUTANA	6,6	6,2	7,0
RUYIGI	6,3	6,0	6,7
<b>Burundi</b>	<b>8,3</b>	<b>8,0</b>	<b>8,5</b>

### 3.2.2.2 Couverture de la scolarisation au primaire par province

Le premier indicateur utilisé pour mesurer la couverture du système éducatif est le taux de scolarisation au primaire. Le taux brut de scolarisation calculé à l'aide des données du RGPH-2008 est de 121% dont 118,2% pour le sexe féminin et 124% pour le sexe masculin. Le taux net de scolarisation est estimé selon la même source à 67% dont 66,6% pour le sexe féminin et 67,7% pour le sexe masculin.

L'analyse de ces taux entre les différentes provinces montre qu'il existe de grandes disparités. La moitié des provinces ont un taux (brut et net) supérieur à la moyenne nationale. Exception faite des provinces Muyinga (95,5%) et Kirundo (93,1%) qui présentent les TBS les plus bas, toutes les autres provinces ont un TBS de plus de 100%. La même image est à remarquer pour les statistiques produites par le MEPS en 2007. Néanmoins, le MEPS classe la province Bururi à la tête de la liste en matière de scolarisation, tandis que le RGPH-2008 classe en première place la province Mwaro. Notons que la province Muramvya occupe la même place (2<sup>ème</sup>) de classement dans les deux sources citées ci-haut.

L'indice d'efficacité du système pour les différentes provinces varie entre 1,6 et 1,9. Ceci explique que dans toutes les provinces il existe encore une population scolarisée très

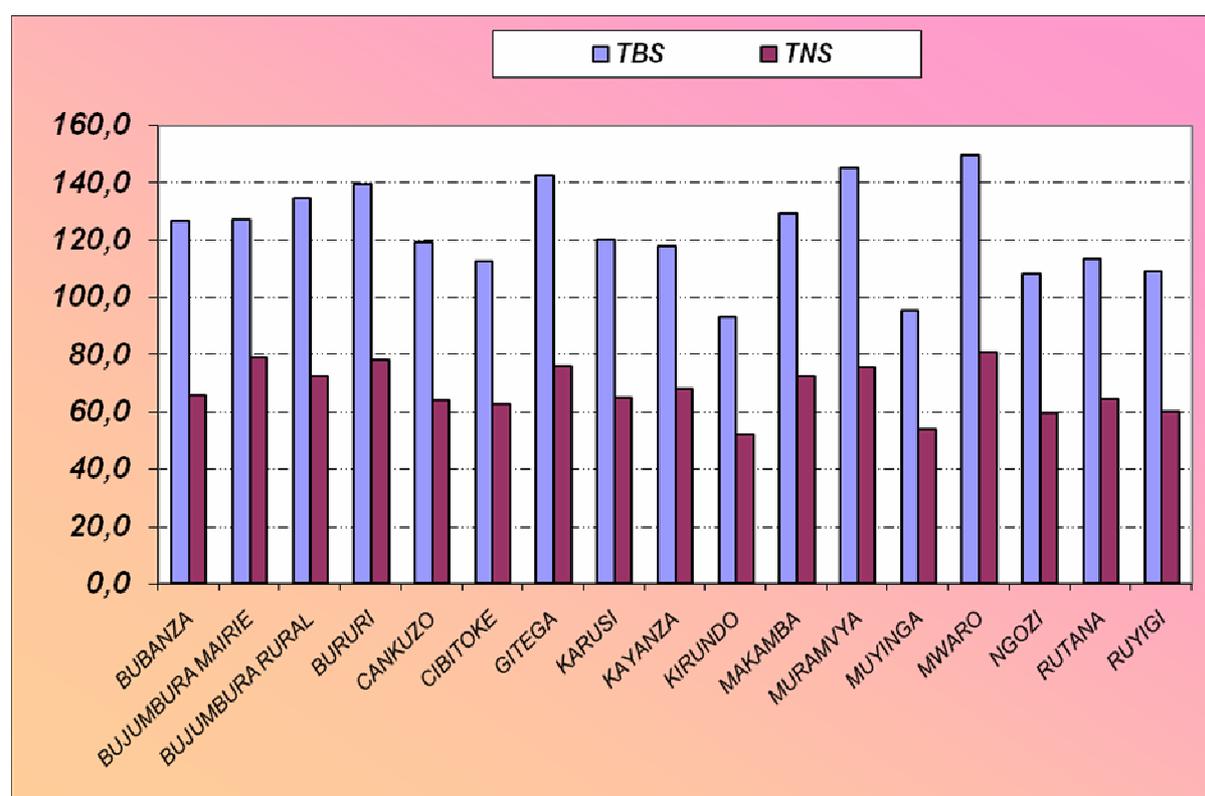
importante en dehors de l'âge légal de la fréquentation scolaire au cycle primaire, c'est-à-dire de 7-12 ans.

**Tableau 3.8 Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province selon sexe**

Province	TBS			TNS			Indice de parité
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
BUBANZA	126,7	134,3	119,2	66,0	67,1	64,9	1,9
BUJUMBURA							
MAIRIE	127,2	129,1	125,3	78,9	79,4	78,4	1,6
BUJUMBURA							
RURAL	134,8	138,4	131,5	72,6	73,2	72,0	1,9
BURURI	139,5	141,4	137,6	78,1	78,5	77,8	1,8
CANKUZO	119,4	120,7	118,1	64,2	63,6	64,8	1,9
CIBITOKÉ	112,8	119,3	106,4	62,6	64,1	61,1	1,8
GITEGA	142,6	140,5	144,6	75,9	75,4	76,4	1,9
KARUSI	120,1	121,0	119,4	64,8	63,9	65,7	1,9
KAYANZA	117,9	119,5	116,4	68,0	67,8	68,1	1,7
KIRUNDO	93,1	98,9	87,7	52,2	53,4	51,0	1,8
MAKAMBA	129,5	132,9	126,3	72,6	73,1	72,1	1,8
MURAMVYA	145,6	145,7	145,6	75,7	75,4	76,0	1,9
MUYINGA	95,5	101,8	89,7	53,9	55,3	52,6	1,8
MWARO	150,0	147,8	152,0	81,0	80,4	81,7	1,9
NGOZI	108,5	111,9	105,2	59,7	59,7	59,6	1,8
RUTANA	113,4	118,5	108,6	64,6	65,8	63,5	1,8
RUYIGI	109,3	112,9	105,8	60,2	60,4	60,1	1,8
<b>Pays</b>	<b>121,0</b>	<b>124,0</b>	<b>118,2</b>	<b>67,0</b>	<b>67,3</b>	<b>66,6</b>	<b>1,8</b>

Source : RGPH-2008

**Graphique 3.4: Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province**



### 3.2.2.3 Couverture de la scolarisation au secondaire par province

Le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement secondaire (1<sup>er</sup> cycle +2<sup>ème</sup> cycle) est dans l'ensemble 21,6% dont 18,6% pour les filles et 24,8% pour les garçons. L'écart du niveau de scolarisation observé entre les deux sexes est de 6,2 points. Le rapport de masculinité est 132%, cela signifie que l'on compte dans le cycle secondaire 6 garçons sur 5 filles.

Au regard du niveau de la scolarisation enregistré au primaire (TBS=121%), la couverture de la scolarisation au secondaire reste très faible. Le taux brut de scolarisation du primaire vaut 6 fois celui du secondaire.

On observe un petit rapprochement entre les taux issus des statistiques du MEPS et ceux calculés à l'aide des données du RGPH-2008, les écarts demeurent aussi faibles. Le TBS estimé par MEPS est de 20,2% pour l'ensemble des élèves du secondaire avec 16,9 % pour le sexe féminin et 23,6 % pour le sexe masculin. Aussi l'écart des taux selon le sexe qui est de 1,8 points ne s'éloigne pas de celui noté dans les calculs du TBS avec les données du RGPH-2008.

Les provinces de Bujumbura Mairie (TBS=52%), Bururi (TBS=39,2%) et Mwaro (TBS=32,9%) sont les 3 premières au classement. Les écarts de niveau de scolarisation observés entre les sexes et de surcroît en défaveur de la fille (écart >6) pour les provinces Cibitoke, Bubanza, Makamba, Bujumbura Rural, Rutana, Bururi, Karusi et Ruyigi.

Le taux net de scolarisation (TNS) pour l'enseignement secondaire est en moyenne de 4% selon le RGPH-2008 dont 3,7% pour les filles et 4,2% pour les garçons. Au sujet du classement selon le TNS, les provinces gardent les mêmes places que dans la série du TBS. Les écarts de niveau entre les sexes sont relativement élevés pour les provinces de Bujumbura Mairie, Ruyigi et Karusi.

L'indice de parité moyen est de 5,4. Seule la province de Bujumbura Mairie (Indice de parité = 3,3) est en dessous de la moyenne nationale. C'est-à-dire qu'elle renferme parmi toutes les autres provinces une part faible des effectifs d'élèves âgés de plus de 16 et 19 ans respectivement dans le secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle. Par contre, une grande différence qui s'établit entre le TBS et le TNS (Indice de parité > 8) s'observe dans les provinces de Cankuzo, Kirundo, Ruyigi.

**Tableau 3.9 Taux brut et Taux net de scolarisation dans le cycle Secondaire par province: indice de parité**

Province	TBS			TNS			Indice de parité
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
BUBANZA	18,0	23,6	12,6	3,1	3,8	2,4	5,8
BUJUMBURA MAIRIE	52,0	51,1	52,9	15,8	14,4	17,2	3,3
BUJUMBURA RURAL	24,2	29,1	19,7	4,4	5,0	3,9	5,5
BURURI	39,2	42,8	35,6	7,3	7,5	7,2	5,4
CANKUZO	16,7	19,1	14,5	1,9	2,0	1,8	8,8
CIBITOKÉ	18,2	24,6	12,1	3,0	3,9	2,2	6,1
GITEGA	18,8	19,9	17,9	3,1	3,1	3,1	6,1
KARUSI	13,5	17,1	10,2	1,8	2,3	1,4	7,5
KAYANZA	16,5	19,2	14,0	2,5	2,7	2,4	6,6
KIRUNDO	12,4	16,3	8,9	1,5	1,9	1,2	8,3
MAKAMBA	25,0	30,3	19,9	4,3	4,9	3,8	5,8
MURAMVYA	25,7	26,4	25,1	3,9	3,7	4,1	6,6
MUYINGA	11,6	14,7	8,8	1,8	2,1	1,5	6,4
MWARO	32,9	33,2	32,7	5,8	5,7	5,8	5,7
NGOZI	13,1	15,1	11,3	1,9	2,0	1,8	6,9
RUTANA	19,5	24,5	14,9	3,4	4,0	2,9	5,7
RUYIGI	14,0	17,3	10,8	1,7	2,1	1,4	8,2
<b>Pays</b>	<b>21,6</b>	<b>24,8</b>	<b>18,6</b>	<b>4,0</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>	<b>5,4</b>

Source : RGPH-2008

### 3.2.2.4 Couverture de la scolarisation au secondaire premier cycle

Dans l'ensemble, le taux brut pour ce cycle est de 30,3 % et le taux net s'élève à 5,6%. La différence entre les deux taux est très prononcée (Indice de parité= 5,4), elle révèle la présence des écoliers de plus de 16 ans dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ici également, ce sont les provinces de Bujumbura Mairie (TBS=70,7%), Bururi (TBS=53,1%) et Mwaro (TBS=45,8%) qui conservent les premières places au classement.

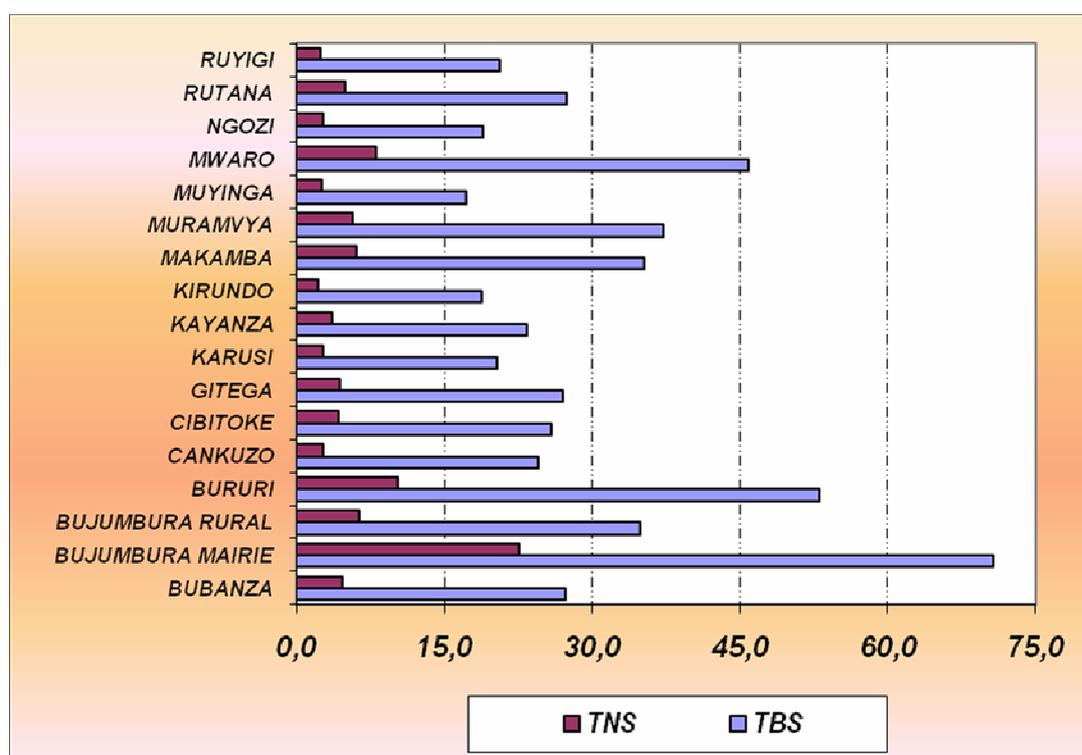
L'écart entre les deux sexes du taux brut de scolarisation est de 7,4 points (TBS de 34,1% pour les garçons contre 26,7% pour les filles) dans l'ensemble, les garçons détenant un taux supérieur à celui des filles dans presque toutes les provinces à l'exception de la province Mwaro. En outre, on s'aperçoit que les écarts les plus élevés (écarts >7,8) s'observent pour la moitié des provinces, en particulier les plus importants étant enregistrés par les provinces de Cibitoke, Bubanza, et Makamba. Le rapport de masculinité qui est de 123,8% dénote une supériorité imposante d'effectifs des garçons par rapport à celui des filles.

**Tableau 3.10: Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire 1er cycle par province selon sexe : indice de parité**

Province	TBS			TNS			Indice de parité
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
BUBANZA	27,3	34,9	19,6	4,7	5,7	3,8	5,8
BUJUMBURA MAIRIE	70,7	73,1	68,5	22,6	21,4	23,8	3,1
BUJUMBURA RURAL	34,9	41,3	29,1	6,4	7,1	5,7	5,5
BURURI	53,1	56,9	49,5	10,3	10,3	10,2	5,2
CANKUZO	24,5	27,3	21,8	2,8	2,9	2,7	8,8
CIBITOKÉ	25,9	34,3	17,8	4,3	5,4	3,3	6,0
GITEGA	27,1	27,8	26,4	4,4	4,4	4,5	6,2
KARUSI	20,4	24,9	16,3	2,8	3,3	2,2	7,3
KAYANZA	23,4	26,3	20,8	3,7	3,9	3,4	6,3
KIRUNDO	18,8	23,8	13,9	2,2	2,7	1,8	8,5
MAKAMBA	35,3	41,9	28,9	6,2	6,9	5,6	5,7
MURAMVYA	37,2	37,6	36,8	5,7	5,2	6,1	6,5
MUYINGA	17,2	20,9	13,7	2,6	2,9	2,3	6,6
MWARO	45,8	44,3	47,2	8,1	7,7	8,5	5,7
NGOZI	19,0	20,9	17,1	2,7	2,7	2,6	7,0
RUTANA	27,5	33,9	21,5	5,0	5,7	4,3	5,5
RUYIGI	20,6	24,7	16,6	2,5	3,0	2,0	8,2
<b>Pays</b>	<b>30,3</b>	<b>34,1</b>	<b>26,7</b>	<b>5,6</b>	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>

Source : RGPH-2008

**Graphique 3.5: Taux brut et Taux net de scolarisation dans le G1/T1**



### 3.2.2.5 Couverture de la scolarisation au secondaire 2ème cycle

Le niveau du taux brut au second cycle du secondaire est de 8,5 % dont 10,4% pour les garçons et 6,8 % pour les filles. Le niveau de scolarisation reste très faible dans ce cycle, car le TBS observé vaut la moitié du TBS du secondaire 1<sup>er</sup> cycle. Mais l'écart affiché de 3,6 points entre garçons et filles est moins important au regard de celui calculé au 1<sup>er</sup> cycle (7,4 points).

Quatre sur les dix-sept provinces ont des TBS supérieurs à la moyenne nationale, il s'agit de Bujumbura Mairie, Bururi, Mwaro, Muramvya. Les écarts entre les sexes sont très importantes dans toutes les provinces en faveur des garçons, avec des valeurs particulièrement élevées (écarts >5 points) à Bururi, Cibitoke, Makamba et Bujumbura Rural. Ces deux indicateurs prouvent que la déperdition et les redoublements sont très élevés au Burundi.

La moyenne nationale du taux net de scolarisation est de 1,6 % dont 1,4% pour les filles et 1,8% pour les garçons (voir le tableau ci-dessous). Les TNS des trois provinces phares en matière de scolarisation (Bujumbura Mairie, Bururi et Mwaro) sont au dessus de cette moyenne (Voir tableau 3.11). En bas du classement, se trouvent les provinces Karusi, Kirundo, Ruyigi et Muyinga qui enregistrent les chiffres les plus bas du TNS dans le 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement formel.

**Tableau 3.10: Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire 2<sup>ème</sup> cycle par province selon sexe**

Province	TBS			TNS			Indice de parité
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
BUBANZA	5,1	7,1	3,1	0,9	1,2	0,6	5,7
BUJUMBURA MAIRIE	31,4	29,1	33,9	8,3	7,5	9,2	3,8
BUJUMBURA RURAL	8,2	11,0	5,6	1,5	1,8	1,2	5,5
BURURI	18,2	21,7	14,8	2,9	3,3	2,6	6,3
CANKUZO	4,6	5,9	3,5	0,5	0,6	0,4	9,2
CIBITOKÉ	6,1	9,0	3,4	1,0	1,4	0,7	6,1
GITEGA	6,5	7,8	5,5	1,1	1,1	1,0	5,9
KARUSI	2,9	4,4	1,6	0,4	0,6	0,2	7,3
KAYANZA	5,7	7,7	4,0	0,8	0,9	0,8	7,1
KIRUNDO	3,0	4,4	1,9	0,4	0,5	0,3	7,5
MAKAMBA	8,4	11,3	5,9	1,4	1,8	1,0	6,0
MURAMVYA	8,7	9,5	7,9	1,3	1,4	1,2	6,7
MUYINGA	3,1	4,5	1,8	0,5	0,8	0,4	6,2
MWARO	13,8	15,9	12,1	2,3	2,6	2,0	6,0
NGOZI	3,9	5,3	2,8	0,6	0,7	0,5	6,5
RUTANA	6,7	9,0	4,8	1,0	1,3	0,7	6,7
RUYIGI	3,5	4,9	2,2	0,5	0,6	0,4	7,0
<b>Pays</b>	<b>8,5</b>	<b>10,4</b>	<b>6,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>5,3</b>

Source : RGPH-2008

### 3.2.3. Avance et retard de scolarisation dans le primaire

La proportion d'élèves en retard de scolarisation dans le primaire rend compte du nombre d'élèves inscrits et ayant dépassé l'âge d'être dans le cycle. Il est calculé en rapportant à l'effectif des élèves dont l'âge est supérieur à 12 ans, à l'effectif des enfants ayant l'âge scolaire (7-12 ans pour le primaire).

En ce qui concerne cet indicateur, nous nous sommes intéressés à l'enseignement primaire à cause de l'importance qu'on donne à ce secteur (enseignement de base).

La moyenne nationale pour cet indicateur est de 48,9%. C'est-à-dire qu'environ 5 élèves sur 10 ont déjà dépassés l'âge du cycle primaire ; ce qui signifie qu'au Burundi le système de l'enseignement primaire est moins efficace. Ce phénomène est plus prononcé chez les garçons (51,9%) que chez les filles (46,1%), l'écart se chiffrant à 5,8 points. C'est dans la province de Bubanza où on trouve l'écart le plus important entre les sexes et en défaveur des garçons (12,5 points). On constate par ailleurs qu'une province sur deux se trouve au voisinage de la moyenne nationale. L'ampleur très grande du volume des retards de scolarisation s'observe dans les provinces Muramvya (64,1%), Mwaro (62,7%) et Gitega

(61.9%). Les filles de cette dernière province accusent un grand retard par rapport aux garçons.

Le taux de retard élevé au Burundi, s'explique en grande partie par l'importance relative des redoublants dans l'enseignement primaire. En effet, comme l'indiquent les statistiques produites par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, la proportion des redoublants est estimée à plus de 30%. Par ailleurs, la mesure de la gratuité de scolarisation dans le primaire a fait que beaucoup d'élèves dépassant l'âge officiel se sont fait inscrire à l'école.

La proportion d'élèves en avance de scolarisation quant à elle renseigne sur la précocité de la scolarisation des enfants. Il est calculé en rapportant à l'effectif des enfants scolarisables (7-12 ans pour le primaire), celui des élèves dont l'âge est inférieur à la limite inférieure légale pour la première inscription dans le cycle primaire (7 ans). Dans l'ensemble, le volume des entrées avec précocité dans le cycle est très faible (3,3%). De plus, cette proportion n'indique pas de disparité selon le sexe puisqu'elle est la même pour les filles que pour les garçons dans l'ensemble du pays. Les provinces Bujumbura Mairie, Bururi, Mwaro et Bujumbura Rural qui détiennent les meilleurs taux de scolarisation se distinguent des autres provinces par une précocité élevée (au dessus de la moyenne nationale) avec respectivement 9,8% ; 4,8% ; 4,5% et 4,1%. A l'autre extrême se trouvent les provinces Muyinga, Kirundo et Ruyigi avec respectivement 2,1%, 2,1% et 2,3%. Signalons que les provinces de Muramvya et de Makamba se situent à la moyenne nationale.

**Tableau 3.12 : Pourcentage d'enfants en avance/retard de scolarisation**

Province	Précocité			Retard		
	Ensemble	Féminin	Masculin	Ensemble	Féminin	Masculin
BUBANZA	3,3	3,2	3,4	54,1	47,9	60,4
BUJUMBURA RURAL	4,1	4,0	4,2	56,7	53,7	60,0
BURURI	4,8	4,9	4,8	55,3	53,1	57,5
CANKUZO	2,4	2,3	2,4	51,0	48,8	53,2
CIBITOKÉ	3,0	2,9	3,1	45,5	40,3	50,9
GITEGA	2,6	2,6	2,5	61,9	62,6	61,2
KARUSI	2,5	2,6	2,4	49,7	47,2	52,3
KAYANZA	2,7	2,7	2,7	45,5	43,9	47,1
KIRUNDO	2,3	2,4	2,2	36,7	31,9	42,0
MAKAMBA	3,3	3,3	3,3	52,3	49,3	55,5
MURAMVYA	3,3	3,3	3,3	64,1	63,7	64,5
MUYINGA	2,1	2,0	2,1	37,2	32,5	42,3
MWARO	4,5	4,8	4,2	62,7	63,2	62,2
NGOZI	2,4	2,5	2,4	43,9	40,5	47,6
RUTANA	3,0	3,0	2,9	44,6	40,6	48,8
RUYIGI	2,1	2,0	2,1	44,4	40,7	48,1
BUJUMBURA MAIRIE	9,8	9,9	9,7	39,9	38,6	41,1
<b>Total</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>48,9</b>	<b>46,1</b>	<b>51,9</b>

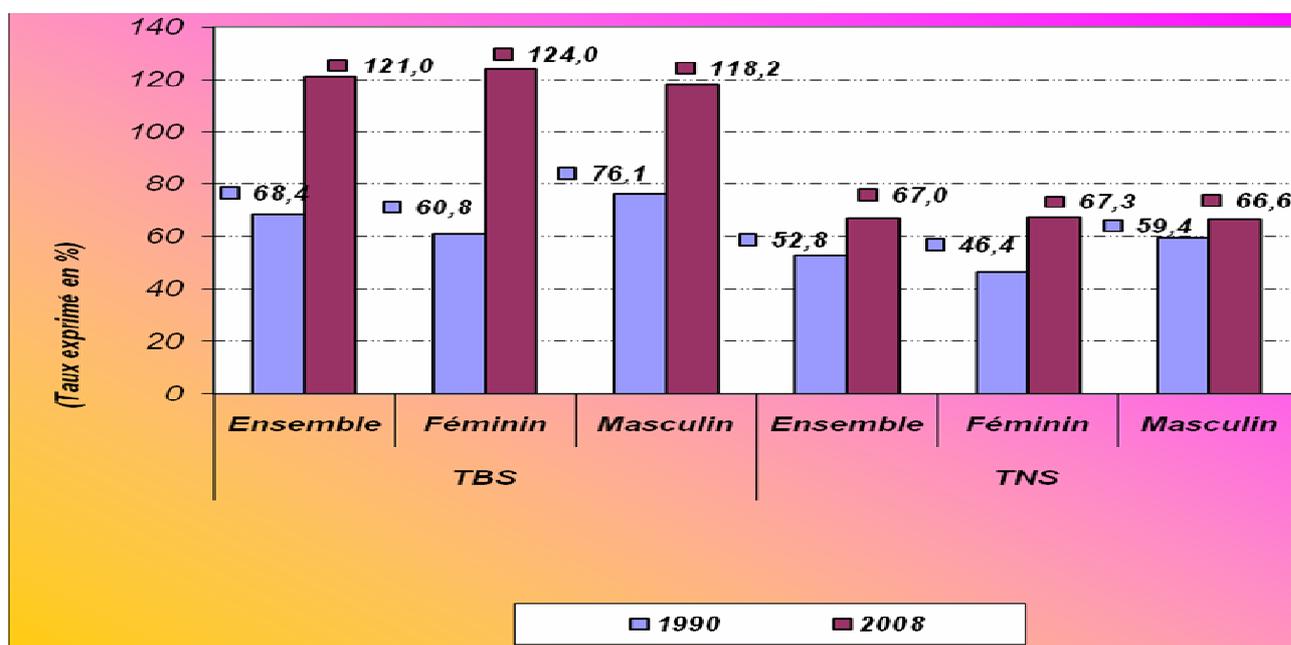
Source : RGPH-2008

### 3.3 Evolution de la fréquentation scolaire entre 1990 et 2008

Le graphique 3.6 présente par sexe les taux brut et net de scolarisation (en pourcentage) pour les années 1990 et 2008. Il met en relief les progrès réalisés durant la période intercensitaire de 1990 à 2008 dans le développement du système éducatif burundais au niveau du cycle primaire. Dans l'ensemble le TBS a connu une avancée spectaculaire: il est passé de 68,4% à 121%, soit un accroissement relatif (AR) de 71%. Donc le niveau de cet indicateur de l'offre éducative qui traduit la capacité d'accueil a été multiplié par 1,7 et représente un accroissement annuel moyen de 2,5%. L'amélioration ainsi observée entre 1990 et 2008 est plus importante chez les filles (AR= 103%) que chez les garçons (AR=55%). Elle est l'aboutissement de la politique initiée par le Gouvernement qui met l'accent sur la scolarisation de la fille dans la recherche de l'équité entre les deux sexes.

Le taux net de scolarisation passe de 52,8% à 67% dans le primaire pour l'ensemble du pays soit un accroissement relatif de 27%. Quel que soit le sexe, les taux nets de scolarisation se sont améliorés au cours de la période intercensitaire. Il est important de préciser que comme le TBS, l'accroissement du TNS est nettement plus significatif pour le sexe féminin que le sexe masculin. En effet, il a pratiquement été multiplié par 1,5 chez les filles (AR=45,7%) contre 1,1 chez les garçons (AR=11%).

**Graphique 3.6 : Evolution des taux de scolarisation dans le cycle primaire par sexe de 1990 à 2008**



### Conclusion

L'analyse de la fréquentation scolaire a été réalisée sur la base des données de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2008). De cette analyse on peut dégager les constats suivants :

- En dépit de l'augmentation sensible observée entre les deux derniers recensements, le niveau de fréquentation scolaire reste encore très bas;

- Le niveau de fréquentation scolaire est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural avec un écart de 5 points. Néanmoins, l'on assiste dans les deux milieux à une évolution nettement positive du taux de fréquentation, tendance soutenue par les efforts progressifs de développement du système éducatif. L'évolution est plus visible en milieu rural que dans les centres-villes, ce qui est encourageant dans le but de diminuer l'inégalité qui a toujours existé entre les deux milieux ;
- La répartition de la population scolaire par cycle, montre que le primaire est de loin le plus développé par rapport aux autres, il accueille 80% des effectifs de l'ensemble des étudiants et élèves que compte le pays. Cette forte concentration des effectifs au primaire s'explique également de la rigidité des critères de sélection auxquels les élèves et étudiants sont soumis pour passer d'un cycle à une autre ;
- L'inégalité entre sexes est très importante dans tous les cycles, mais surtout dans les cycles plus supérieurs ;
- Au point de vue couverture de scolarisation les indicateurs (taux de scolarisation) montrent que le primaire reste le mieux par rapport aux autres cycles. Néanmoins un grand effort reste à faire, étant donné que le taux net de scolarisation reste trop petit (inférieur à 70% au primaire).
- A travers les résultats on peut dire qu'il y a encore un grand effort à déployer par tous les partenaires de l'éducation en vue d'atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle qui correspond au deuxième OMD.

## CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION

### 4.0. Introduction

Le recensement de 2008 a saisi entre autres variables, le niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus. Dans le cadre de ce recensement, le niveau d'instruction correspond soit au niveau d'études atteint dans le système éducatif national de l'enseignement formel, soit à la dernière classe suivie (avec ou sans succès).

Le niveau d'instruction rend compte du niveau général d'éducation moderne de la population, en d'autres termes de la qualité du capital humain du pays.

Dans ce chapitre, il sera alors question de présenter ce niveau tant pour l'ensemble du pays que par province selon le milieu de résidence et le sexe afin de pouvoir dégager les disparités qui permettront une bonne planification. Malgré que l'instruction commence à partir du pré-primaire nous avons considéré cette catégorie comme n'ayant pas d'instruction requise et prise dans le même groupe de la population non instruite.

### 4.1. Situation d'ensemble

En 2008, 7109042 personnes de 3 ans et plus ont été recensées parmi elles 6 539 576 (92%) ont déclaré leurs niveaux d'instruction et 115 327 (8%) n'ont donné aucune information ou ont déclaré un niveau inconnu. Parmi les personnes pour lesquelles cette information a été collectée avec succès, 3 345 153 personnes soit 50,3% sont sans niveau d'instruction. En d'autres termes, celles-ci n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement formel ou elles se sont limitées au niveau pré-primaire. En revanche, 49,7% ont un certain niveau d'instruction qui varie du primaire au supérieur.

Au niveau d'ensemble parmi la population de 3 ans et plus, 50,3% sont sans instruction, en d'autres termes la moitié de la population en âge d'avoir un certain niveau d'instruction ne l'est pas. Au niveau provincial, les proportions des personnes sans niveau d'instruction varient de 22,9% (Bujumbura Mairie) à 64,1% (Province Kirundo).

La population instruite est majoritairement de niveau primaire et représente 39,1% de la population de 3 ans et plus. Ceci est expliqué par le fait que ce secteur est beaucoup plus développé dans le système éducatif burundais comme ailleurs dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Les personnes qui ont le niveau secondaire présentent une proportion inférieure à 10% (seulement 7,6%). Celles de niveau supérieur sont moins représentatives avec seulement 1,7%.

### 4.2. Niveau d'instruction par province

En somme, la majorité de la population est sans niveau d'instruction. Plus de 50% sont sans niveau d'instruction pour 9 provinces : Bubanza, Cibitoke, Karusi, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi. C'est-à-dire que ces personnes n'ont jamais été à l'école ou n'ont jamais atteint le niveau primaire. On constate que ce sont les mêmes provinces qui ont un niveau d'analphabétisme plus élevé. Cela montre que l'instruction est en corrélation positive avec l'alphabétisation de la population.

Le niveau primaire occupe une bonne place dans toutes les provinces par rapport à tous les autres niveaux d'études. Il est supérieur à 40% dans 9 provinces à savoir : Bujumbura Rural, Bururi, Cankuzo, Gitega, Makamba, Muramvya, Mwaro, Ruyigi et Bujumbura Mairie.

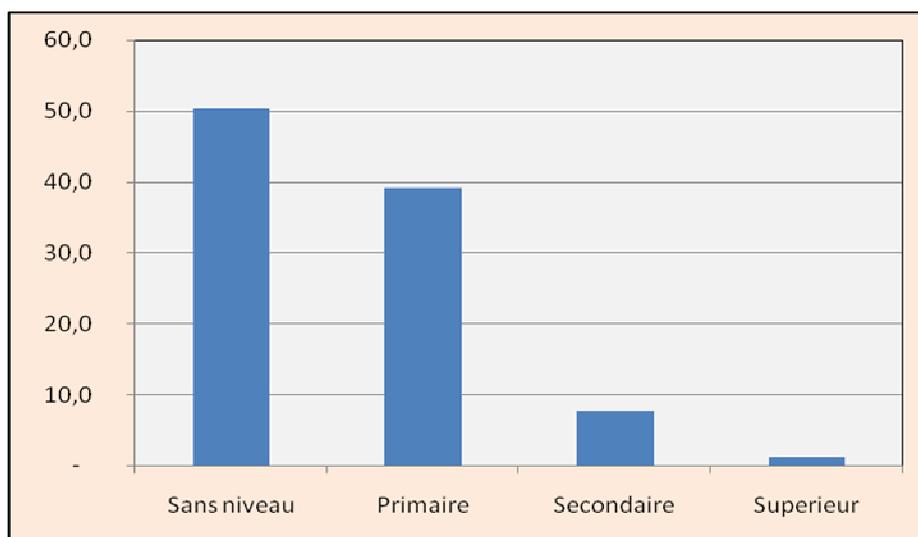
Le tableau et les graphiques suivants illustrent la situation du niveau d'instruction par province selon le type de niveau.

**Tableau 4.1. La proportion des personnes de 3 ans et plus par province selon le niveau atteint d'instruction**

Ensemble	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
<b>Bubanza</b>		37,1	5,6	0,8		100,0
	55,4				1,1	
<b>Bujumbura Rural</b>		42,9	7,9	0,7		100,0
	47,0				1,5	
<b>Bururi</b>		41,9	12,7	1,1		100,0
	43,5				0,8	
<b>Cankuzo</b>		44,0	5,4	0,7		100,0
	46,9				3,1	
<b>Cibitoke</b>		39,0	6,5	0,7		100,0
	52,4				1,5	
<b>Gitega</b>		45,4	6,6	0,9		100,0
	44,8				2,3	
<b>Karusi</b>		35,9	4,4	0,6		100,0
	56,6				2,5	
<b>Kayanza</b>		37,1	5,2	0,6		100,0
	53,9				3,1	
<b>Kirundo</b>		30,4	4,0	0,7		100,0
	64,1				0,8	
<b>Makamba</b>		41,2	8,0	0,8		100,0
	48,7				1,3	
<b>Muramvya</b>		44,1	8,1	0,7		100,0
	45,0				2,1	
<b>Muyinga</b>		34,0	4,2	0,7		100,0
	59,6				1,5	
<b>Mwaro</b>		45,1	10,1	0,9		100,0
	40,0				3,9	
<b>Ngozi</b>		36,0	4,8	0,9		100,0
	57,2				1,2	
<b>Rutana</b>		36,1	6,0	0,7		100,0
	55,8				1,3	
<b>Ruyigi</b>		40,7	4,9	0,8		100,0
	52,4				1,3	
<b>Bujumbura Mairie</b>		41,5	25,9	8,3		100,0
	22,9				1,5	
<b>Burundi</b>		<b>39,1</b>	<b>7,6</b>	<b>1,2</b>		<b>100,0</b>
	<b>50,3</b>				<b>1,7</b>	

Sources : RGPH-2008

**Graphique 4.1 La proportion des personnes âgées de 3 ans et plus par niveau d'instruction**



### **4.3. Niveau d'instruction par milieu de résidence**

Le niveau d'instruction par milieu de résidence permet de dégager les disparités entre l'urbain et le rural. Cela a été possible en présentant deux tableaux de deux milieux différents qui dégagent les trois niveaux, à savoir : le primaire, le secondaire et le supérieur.

#### **4.3.1 Niveau d'instruction dans le milieu urbain**

Le tableau 4.2 et le graphique 4.2 présentent la situation du niveau d'instruction dans le milieu urbain pour toutes les provinces du Burundi. Il ressort de cette analyse que le milieu urbain compte seulement 26,8% des personnes sans niveau d'instruction parmi les personnes de ce milieu. Le taux des personnes sans niveau d'instruction dans ce milieu varie de 22,9% (province Ruyigi et Bujumbura Mairie) à 50,1% (province Bubunza). La province Bubanza qui manifeste un taux de non instruits très élevé par rapport aux autres provinces mérite une attention particulière. Il n'a pas été possible de donner des raisons palpables de cette grande différence, néanmoins elle est parmi les provinces les moins urbanisées du pays. Ce qui fait qu'elle peut marquer les caractéristiques du milieu rural. Comme dans l'ensemble, les personnes de niveau primaires dominent avec une proportion de 42,6%. Le niveau secondaire et le niveau supérieur ont également des proportions non négligeables dans le milieu urbain (respectivement 22,9% et 6,3%) par rapport à l'ensemble.

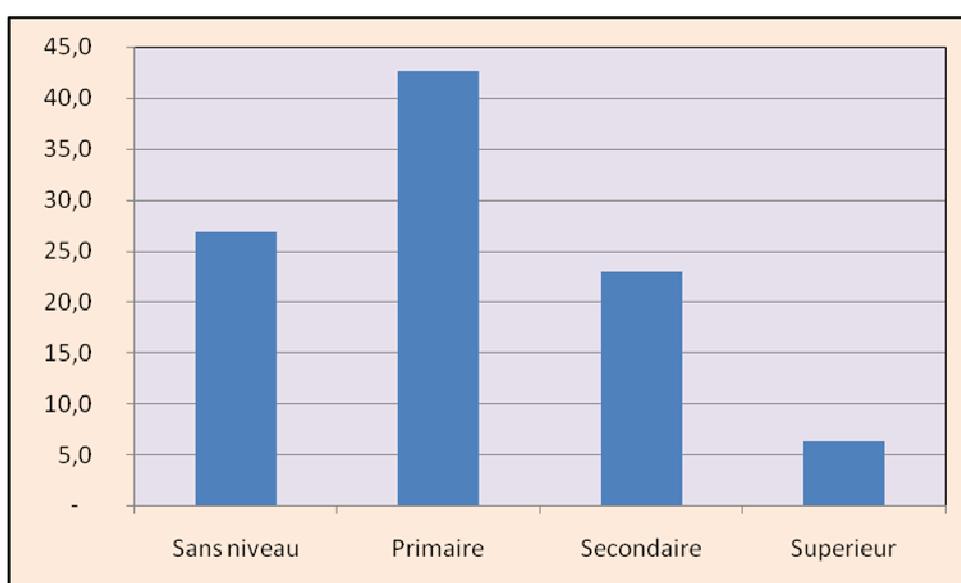
**Tableau 4.2 La proportion de la population urbaine de 3 ans et plus par province selon le niveau d'instruction**

Urbain	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
Bubanza	50,1	37,9	10,2	1,4	0,42	100,0
Bujumbura Rural	31,1	50,1	15,3	1,2	2,31	100,0
Bururi	34,3	44,5	17,7	2,2	1,27	100,0
Cankuzo	14,5	55,3	25,5	3,4	1,25	100,0
Cibitoke	40,9	43,2	13,6	1,9	0,48	100,0
Gitega	27,0	45,5	22,6	3,8	1,10	100,0
Karusi	34,2	43,2	17,4	3,2	2,04	100,0
Kayanza	35,0	42,9	17,7	2,9	1,54	100,0
Kirundo	32,2	46,9	18,2	2,1	0,64	100,0
Makamba	29,0	45,0	21,6	3,2	1,27	100,0
Muramvya	31,1	44,4	19,8	3,6	1,12	100,0
Muyinga	30,6	46,8	17,6	2,5	2,43	100,0
Mwaro	26,7	43,5	24,4	4,6	0,86	100,0
Ngozi	37,2	41,5	15,2	4,9	1,06	100,0
Rutana	28,3	45,1	23,3	2,4	0,90	100,0
Ruyigi	22,9	48,2	24,0	3,7	1,17	100,0
Bujumbura Mairie	22,9	41,5	25,9	8,3	1,48	100,0
<b>Burundi</b>	<b>26,8</b>	<b>42,6</b>	<b>22,9</b>	<b>6,3</b>	<b>1,38</b>	<b>100,0</b>

Sources : RGPH-2008

Dans le milieu urbain, on remarque que le niveau primaire occupe une place primordiale par rapport à tous les niveaux et par rapport aux personnes sans niveau sauf dans la province Bubanza comme c'est souligner ci-haut, les personnes sans niveau ont une proportion qui dépasse celui du primaire. Le niveau secondaire est aussi remarquable au niveau de chaque province. Il plus de 20% dans 7 provinces à savoir : Cankuzo, Gitega, Makamba, Mwaro, Ruyigi, Rutana et Bujumbura Mairie.

**Graphique 4.2 La proportion de la population urbaine âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction**



### 4.3.2 Niveau d'instruction dans le milieu rural

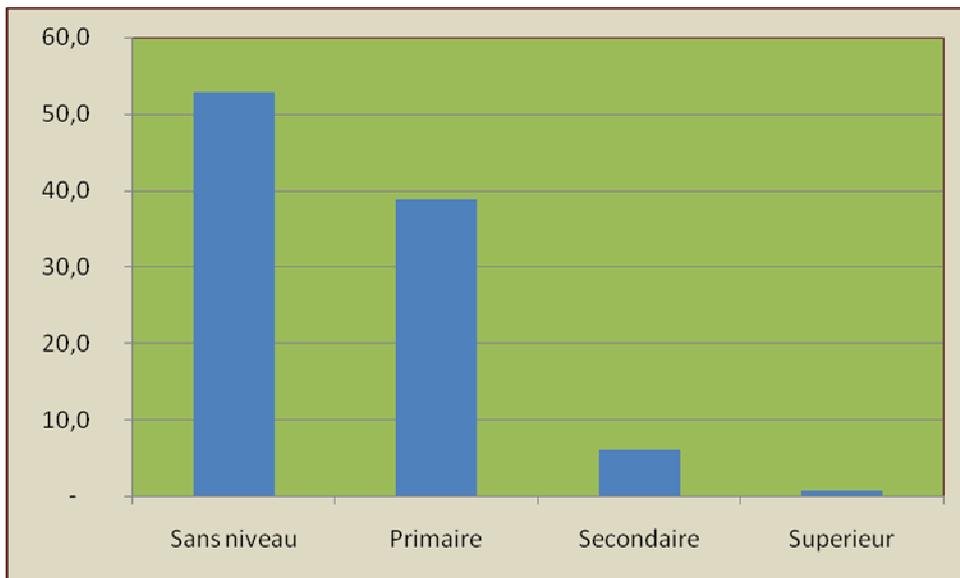
Le tableau 4.3 et le graphique 4.3 présentent la situation du niveau d'instruction dans le milieu rural pour toutes les provinces du Burundi. Il ressort de cette analyse que le milieu rural compte une proportion très importante des personnes sans instruction (52,8%). Le taux des sans niveau varie de 40,1% (province Mwaro) à 64,8% (province Kirundo). Les personnes de niveau primaires dominent avec une proportion de 38,8%. Le niveau secondaire et supérieur sont moins représentés dans ce milieu avec respectivement 6,0% et 0,7%) par rapport à l'ensemble.

**Tableau 4.3. La proportion de la population rurale de 3 ans et plus par province selon le niveau d'instruction**

Rural	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
<b>Bubanza</b>	55,4	36,8	5,9	0,7	1,1	100,0
<b>Bujumbura Rural</b>	47,7	42,6	7,6	0,7	1,5	100,0
<b>Bururi</b>	44,3	41,7	12,3	1,0	0,8	100,0
<b>Cankuzo</b>	47,4	43,8	5,0	0,6	3,2	100,0
<b>Cibitoke</b>	53,0	38,8	6,1	0,6	1,5	100,0
<b>Gitega</b>	45,9	45,4	5,6	0,7	2,4	100,0
<b>Karusi</b>	57,1	35,7	4,1	0,5	2,5	100,0
<b>Kayanza</b>	54,6	36,9	4,7	0,5	3,2	100,0
<b>Kirundo</b>	64,8	30,1	3,7	0,7	0,8	100,0
<b>Makamba</b>	49,4	41,1	7,5	0,7	1,3	100,0
<b>Muramvya</b>	45,4	44,1	7,7	0,6	2,1	100,0
<b>Muyinga</b>	60,1	33,8	4,0	0,6	1,5	100,0
<b>Mwaro</b>	40,1	45,1	10,0	0,9	3,9	100,0
<b>Ngozi</b>	58,4	35,6	4,1	0,6	1,3	100,0
<b>Rutana</b>	56,5	35,9	5,6	0,7	1,3	100,0
<b>Ruyigi</b>	53,0	40,5	4,4	0,7	1,3	100,0
<b>Burundi</b>	52,8	38,8	6,0	0,7	1,8	100,0

Sources : RGPB-2008

Graphique 4.3. La proportion de la population rurale âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction



#### 4.4 Mesure de l'instruction par sexe

##### 4.4.1 Niveau d'instruction des hommes

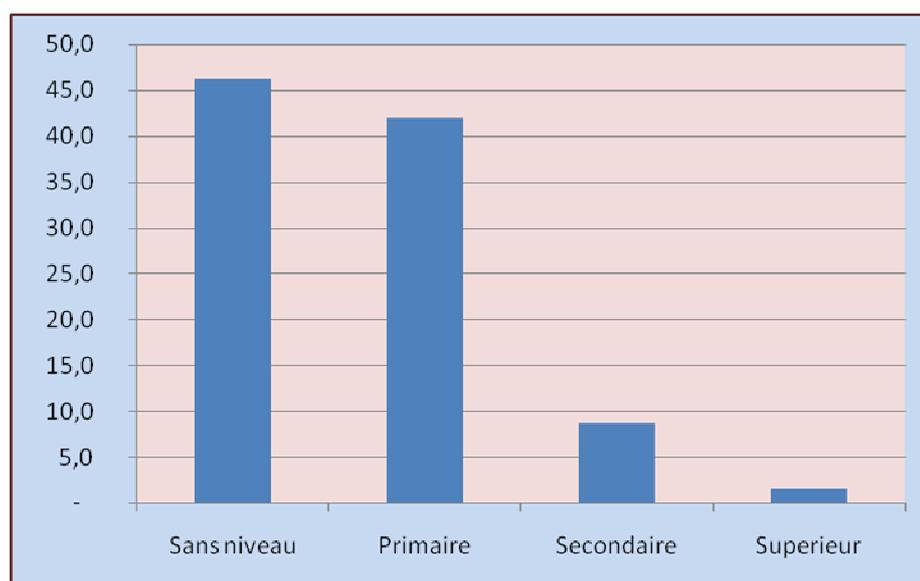
Le tableau 4.4 présente le niveau d'instruction des hommes dans toutes les provinces du Burundi. On constate que 46,2% des hommes âgés de 3 ans et plus, sont sans aucun niveau d'instruction. Le taux des hommes non instruits varie de 20,7% (Bujumbura Mairie) à 58,9% (province Kirundo). Les personnes de niveau primaire viennent toujours en première position avec une proportion de 42,2%. Les autres niveaux sont très moins représentés le niveau supérieur occupant seulement 1,5%.

**Tableau 4.4 La proportion des hommes âgés de 3 ans et plus par province selon le niveau d’instruction atteint**

Masculin	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
Bubanza	49,2	41,0	7,8	1,0	1,0	100,0
Bujumbura Rural	42,8	45,5	9,5	0,8	1,4	100,0
Bururi	39,0	44,6	14,2	1,3	0,8	100,0
Cankuzo	43,5	46,9	6,1	0,8	2,8	100,0
Cibitoke	46,6	42,7	8,6	0,9	1,3	100,0
Gitega	42,6	47,3	6,9	1,0	2,1	100,0
Karusi	53,6	38,0	5,4	0,6	2,3	100,0
Kayanza	51,4	39,2	5,9	0,7	2,8	100,0
Kirundo	58,9	34,4	5,1	0,8	0,8	100,0
Makamba	44,3	44,0	9,5	1,0	1,3	100,0
Muramvya	43,0	46,0	8,5	0,7	1,8	100,0
Muyinga	55,0	37,7	5,2	0,8	1,4	100,0
Mwaro	37,6	47,3	10,6	1,1	3,5	100,0
Ngozi	53,9	38,6	5,4	1,0	1,1	100,0
Rutana	49,9	40,5	7,5	0,9	1,2	100,0
Ruyigi	48,2	43,8	5,9	0,9	1,2	100,0
Bujumbura Mairie	20,7	43,1	24,5	9,8	1,9	100,0
<b>Burundi</b>	<b>46,2</b>	<b>42,0</b>	<b>8,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>

Sources : RGPH-2008

**Graphique 4.4. La proportion des hommes âgés de 3 ans et plus par niveau d’instruction**



#### 4.4.2 Niveau d’instruction des femmes

Le tableau 4.5 et le graphique 4.5 suivants montrent que la structure du niveau d’instruction des femmes est presque la même que celle des hommes, à la seule différence que la proportion des femmes sans niveau par rapport à toutes les femmes âgées de 3 ans et plus est

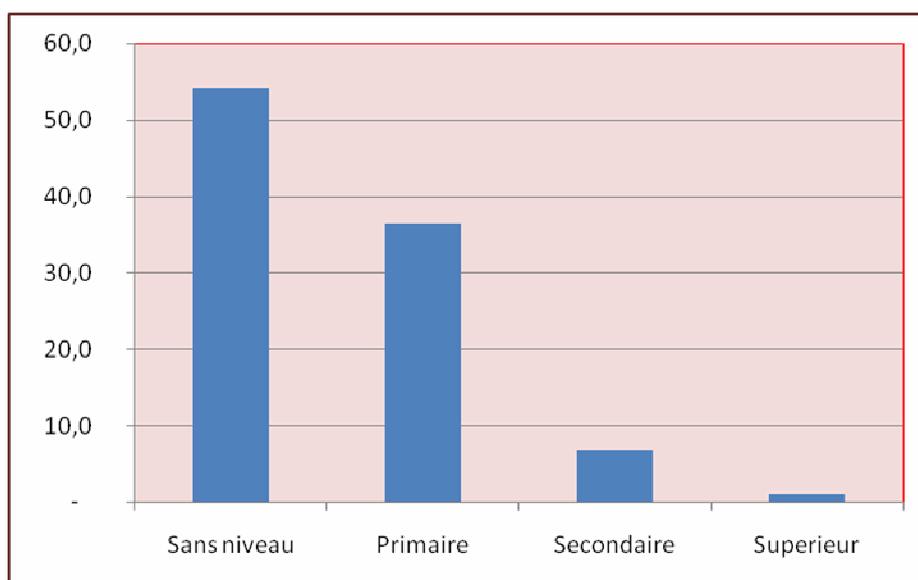
plus élevée car elle représente 54,1%. Le niveau primaire prend toujours la place primordiale par rapport aux autres niveaux. Ainsi 36,5% des femmes ont niveau primaire. Le niveau secondaire et supérieur sont encore très moins représentés.

**Tableau 4.5. La proportion des femmes âgées de 3 ans et plus par province selon le niveau atteint**

Féminin	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
<b>Bubanza</b>	61,0	32,8	4,5	0,6	1,2	100,0
<b>Bujumbura Rural</b>	51,0	40,4	6,3	0,6	1,6	100,0
<b>Bururi</b>	47,9	39,3	11,3	0,8	0,8	100,0
<b>Cankuzo</b>	50,2	41,2	4,6	0,6	3,5	100,0
<b>Cibitoke</b>	58,1	35,3	4,4	0,5	1,7	100,0
<b>Gitega</b>	46,8	43,7	6,3	0,7	2,5	100,0
<b>Karusi</b>	59,3	33,9	3,5	0,6	2,7	100,0
<b>Kayanza</b>	56,2	35,2	4,6	0,6	3,4	100,0
<b>Kirundo</b>	68,9	26,8	3,0	0,6	0,8	100,0
<b>Makamba</b>	53,0	38,4	6,6	0,6	1,4	100,0
<b>Muramvya</b>	46,8	42,4	7,8	0,7	2,4	100,0
<b>Muyinga</b>	63,9	30,6	3,3	0,5	1,6	100,0
<b>Mwaro</b>	42,1	43,2	9,8	0,8	4,2	100,0
<b>Ngozi</b>	60,3	33,5	4,2	0,7	1,4	100,0
<b>Rutana</b>	61,4	31,9	4,7	0,5	1,5	100,0
<b>Ruyigi</b>	56,4	37,8	3,9	0,6	1,4	100,0
<b>Bujumbura Mairie</b>	25,5	39,5	27,5	6,5	1,0	100,0
<b>Burundi</b>	<b>54,1</b>	<b>36,5</b>	<b>6,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,9</b>	<b>100,0</b>

Sources : RGPH-2008

**Graphique 4.5. La proportion des femmes âgées de 3 ans et plus par niveau d'instruction.**



#### **4.5. Evolution de la population instruite entre 1990 et 2008**

Le niveau d'instruction est passé de 16,34% (en 1990) à 49,7% (en 2008) soit un accroissement relatif de plus de 204%. Cet accroissement hautement significatif est la résultante des efforts fournis par le Gouvernement et les partenaires de l'éducation pendant les deux dernières décennies. C'est notamment l'impact positif (quantitativement) de la double vacation qui reste en vigueur pour un bon nombre d'écoles jusqu'à présent et la gratuité scolaire de l'enseignement primaire introduite au système éducatif par le Gouvernement en 2005.

#### **4.6. Volume global des diplômés**

Lors du recensement de 2008, le diplôme a été défini comme étant tout papier que l'on attribue à un lauréat à la fin d'un cycle quelconque d'enseignement : celui-ci peut être un certificat, un diplôme ou équivalent au sens propre du mot.

Le diplôme le plus élevé obtenu par la population de 15 ans et plus est une variable qui permet de mesurer la qualité de l'instruction dans la population. Elle rend aussi compte dans le cas des diplômes professionnels ou techniques du potentiel de main-d'œuvre qualifiée disponible.

Dans l'ensemble le recensement avait dénombré 2 277 603 personnes âgées de 15 ans et plus soit environ 28% de la population totale. Parmi cette catégorie de la population résidante, seulement 824 689 personnes soit 36,2% ont au moins un certificat d'études primaires. Ceci montre que la majorité de la population de 15 ans et plus parmi laquelle on trouve la population active est sans qualification.

Globalement, que ce soit dans le milieu urbain ou dans le milieu rural, le volume de diplôme est considérable chez les hommes que chez les femmes (55,9% contre 44,1% dans le milieu urbain et 53,2% contre 46,8% dans le milieu rural). Ce constat reste observé pour tous les types de diplômes sauf le diplôme A3 ou D6 dans le milieu urbain. Cela peut s'expliquer du fait que dans le milieu urbain les femmes enseignantes (D6) sont majoritaires.

La grande disparité est constatée pour des diplômes de niveau élevé d'enseignement : le diplôme de doctorat par sexe (82,8% pour les hommes contre 17,2% des femmes dans le milieu urbain et 82,1% des hommes contre 17,9% des femmes dans le milieu rural ; le diplôme de licence ou maîtrise sont respectivement pour les hommes et les femmes (74,8% contre 25,2% dans le milieu urbain et 86,5% contre 13,5% dans le milieu rural).

#### 4.7. Population diplômée

Quel que soit le milieu et le sexe, la grande majorité des diplômes au Burundi sont de niveau primaire. Dans l'ensemble 84,9% des diplômes sont du niveau primaire (83,9% pour le sexe masculin et 86,1% pour le sexe féminin). Ceci vient confirmer la structure constatée en ce qui concerne la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population burundaise.

**Tableau 4.6. : La proportion personnes âgées de 15 et plus par type de diplôme obtenu selon le milieu de résidence et sexe**

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
Certificat du Primaire	63,6	63,5	63,6	90,8	93,6	92,1	83,9	86,1	84,9
Diplôme A4	1,9	2,5	2,2	1,4	1,1	1,2	1,5	1,4	1,5
Diplôme A3/D3	3,6	7,9	5,5	3,2	3,3	3,2	3,3	4,4	3,8
Diplôme A2/Hum	16,3	17,8	17,0	3,7	1,8	2,9	7,0	5,8	6,5
Candidature	3,2	3,1	3,1	0,2	0,1	0,2	1,0	0,8	0,9
ENS, IPA	0,7	0,6	0,6	0,2	0,1	0,2	0,4	0,2	0,3
Licence, Maîtrise	10,1	4,5	7,7	0,5	0,1	0,3	3,0	1,2	2,2
Doctorat	0,6	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								

Sources : RGPH-2008

Parmi la population de 15 ans et plus diplômée, résidante au Burundi, l'analyse montre que 84,9% ont un diplôme du primaire comme nous venons de le souligner, 1,5% ont un diplôme du niveau A4, 3,8% ont un diplôme du niveau A3 ou du niveau D3, 6,5% ont un diplôme du niveau A2 ou du niveau des humanités, 0,9% ont un diplôme de la candidature, 2,2% ont un diplôme de niveau licence ou de maîtrise et enfin une proportion non significative quantitativement ont un diplôme de niveau doctorat (0,1). Les diplômes du niveau doctorat sont insignifiants par rapport à tous les types de diplômes déclarés.

La proportion de diplômés diminue fortement en fonction du niveau d'instruction et l'allure reste la même pour les deux sexes quelle que soit la province. Néanmoins, on constate que la proportion des personnes qui ont un diplôme de niveau licence ou maîtrise est plus élevée que celle des personnes de diplôme de niveau candidature. Cela veut dire qu'au Burundi, une fois qu'on est à l'enseignement supérieur, il y a une grande probabilité de pouvoir continuer jusqu'à l'obtention du diplôme de licence.

Le peu de docteurs qu'on dispose dans le pays se concentrent à Bujumbura Mairie (596 sur 714 docteurs). Cela s'explique du fait que la plupart sont des professeurs des institutions supérieures concentrées à la capitale, de même que les médecins concentrés à Bujumbura dans les hôpitaux publics et privés.

Cette différence s'observe également si l'on compare le milieu urbain au milieu rural. La majorité de diplômés surtout ceux de niveau élevé sont concentrés dans le milieu urbain par rapport au rural. Cela est évident du fait que les emplois qui demandent un niveau de diplôme élevé sont dans le milieu urbain, la plupart à Bujumbura et cela entraîne souvent l'exode rural.

## **Conclusion**

Les résultats du recensement montrent que le niveau d'instruction est encore très bas au Burundi (49,2%). Par ailleurs l'évolution de ce taux qui est une fonction décroissante de l'âge fait nourrir l'espoir quant à l'amélioration future du système éducatif burundais. Si Le Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation tel que présentés dans le contexte, est plus ou moins respecté, toutes choses étant égales par ailleurs, il va sans dire que l'atteinte de l'OMD 2 pour le cas du Burundi sera nettement moins compromettante.

Cependant 56% des personnes instruites ont un niveau primaire. Une étude de l'efficacité externe du système s'avère indispensable en vue de déterminer les taux de rendement social de chaque niveau d'enseignement avec l'objectif de proposer des priorités en matière d'allocation des ressources entre les différents niveaux et choisir le type d'éducation adéquat. La question reste alors de savoir s'il faut investir en éducation en se limitant beaucoup plus au primaire ou s'il faut investir davantage pour le secondaire (général ou technique) voire le supérieur.

Le niveau d'instruction reste aussi caractérisé par le déséquilibre marqué entre les sexes au détriment des femmes (45,3% contre 53,4%). Néanmoins cet écart de 8,1 points en termes de pourcentage sera peut être corrigé à long terme compte tenu du programme que le gouvernement s'est assigné de scolariser des filles au même titre que des garçons pour l'atteinte de l'OMD 2 et cela se manifeste à travers la politique du Gouvernement de scolariser gratuitement les enfants du primaire.

Une étude de l'efficacité externe du système éducatif reste indispensable afin de dégager l'output des différents diplômes et décider s'il est nécessaire d'investir davantage pour produire des diplômes de niveau avancé ou pas. Néanmoins l'enseignement technique qui est moins développé au Burundi (6,5% seulement des diplômés) devait être renforcé étant donné que ce secteur peut être générateur des revenus à partir de l'autofinancement des individus.

## CONCLUSION GENERALE

Le présent rapport sur l'analyse des données d'éducation (Alphabétisation, Instruction et scolarisation) du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2008 (RGPH-2008) avait trois principaux objectifs :

- Déterminer la proportion de la population alphabète et analphabète, la population scolaire et la population instruite ;
- Déterminer les niveaux, structures et tendances de l'alphabétisation, de la scolarisation et de l'instruction et donner quelques éléments d'analyse différentielle à même d'aider à l'identification de groupes spécifiques en rapport avec la scolarisation
- Evaluer l'efficacité du système national d'enseignement

L'analyse a mis en évidence l'importance de la demande potentielle d'éducation en dégageant l'écart relatif entre la population scolarisable et la population scolarisée.

En ce qui concerne le premier objectif, il s'agissait de montrer comment interpréter les indicateurs calculés selon les trois concepts retenus dans ce rapport (alphabétisation, instruction et scolarisation) tout en dégageant les tendances et les disparités selon certaines caractéristiques géographiques et individuelles.

En ce qui concerne le deuxième objectif, il s'agissait non seulement de donner les niveaux pour l'ensemble du pays, mais également de faire ressortir les différences entre milieu urbain et milieu rural, d'une part, et quelques résultats des variations provinciales, d'autre part. Quant à l'analyse de l'instruction, il ressort que malgré les progrès observés au cours du temps, son niveau est encore très faible dans l'ensemble et singulièrement en milieu rural.

Certains indicateurs tel que le taux brut et net de scolarisation ont permis de calculer l'indice d'efficacité du système éducatif.

Après analyse les faits suivants ont été constatés :

La population résidente au Burundi (principalement la population burundaise) est peu instruite. Cela se traduit par des indicateurs de scolarisation relativement faibles mais en nette amélioration depuis les dernières décennies. Le taux d'analphabétisme est en faible recul, les taux bruts et nets de scolarisation ont sensiblement été améliorés.

Le pré primaire reste très peu développé et est quasiment l'apanage des catégories sociales aisées en ville ; le primaire est le niveau d'enseignement où la participation scolaire est la plus forte avec des progrès importants réalisés ces dernières années ; toutefois, l'achèvement du cycle primaire demeure encore très faible ; au-delà du primaire, la participation scolaire

devient très faible, particulièrement au second cycle du secondaire et au supérieur. Cela est l'effet de la régulation des flux organisée par le système.

La discrimination à l'égard des filles en matière de scolarisation est réelle. En conséquence, les femmes sont les plus nombreuses parmi les analphabètes, ont un faible niveau d'instruction (essentiellement primaire) et ont des taux de scolarisation les moins importants. Cette situation trouve son explication dans l'histoire du pays en matière de scolarisation des filles et aux facteurs socioculturels néfastes à la promotion du statut de la femme en général, à l'amélioration de son niveau d'instruction en particulier. Le mariage précoce est l'un des facteurs qui joue en défaveur des filles. Toutefois, on note une nette amélioration de la situation de la jeune fille en matière de scolarisation au cours de ces dernières décennies où les écarts filles/garçons se sont réduits sensiblement surtout dans le cycle primaire. Les filles présentent presque les mêmes taux de scolarisation que les garçons (en milieu urbain par exemple), parfois même des taux plus élevés que ceux observés chez les garçons.

Les différences entre la population rurale et la population urbaine sont très prononcées. Les centres urbains qui sont généralement bien dotés en infrastructures scolaires et en personnel de qualité, présentent de meilleurs indicateurs : faible taux d'analphabétisme, meilleur niveau d'instruction de sa population et des taux de scolarisation les plus élevés comparativement au milieu rural. Ces différences s'expliquent en partie aussi par les mentalités des populations dans ces zones agricoles souvent sous une forte emprise des pesanteurs socioculturelles. Les investissements dans ce secteur doivent tenir compte de ces inégalités.

Il existe aussi des différences significatives en matière de scolarisation selon les provinces voire les communes. La principale ville du pays (Bujumbura Mairie) s'écarte loin des autres provinces et présente des meilleurs indicateurs de scolarisation. Kirundo est la province qui présente les plus faibles indicateurs de scolarisation c'est-à-dire le taux d'alphabétisation de scolarisation et d'instruction. Cette situation s'explique en partie par des problèmes liés à son histoire : la famine cyclique, le manque d'eau...

Même les autres provinces sont touchées par l'analphabétisme et présentent des taux de scolarisation les plus faibles. C'est notamment la province Bubanza, Karusi, Kayanza, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi.

Il apparaît indispensable, au regard de ces résultats, que les pouvoirs publics, les partenaires au développement et les organisations de la société civile qui travaillent dans ce secteur poursuivent les efforts entrepris notamment en réorientant leurs actions vers les zones les plus défavorisées. Ces efforts devraient par ailleurs cibler plus particulièrement les jeunes filles, en vue de favoriser au pays l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement notamment ceux en relation avec la lutte contre la pauvreté et l'éducation pour tous en l'an 2015.

## RECOMMANDATIONS

Les résultats obtenus, bien qu'ayant une portée limitée compte tenu de la non exhaustivité des méthodes d'analyse, quelques recommandations semblent être indispensables:

En termes de politique :

- Mettre en application le nouveau Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (PSDEF) en vue de renforcer les politiques d'alphabétisation des adultes et bien poursuivre avec la politique de l'Education Pour Tous (EPT). Ceci va permettre d'améliorer voir d'éradiquer les disparités de tout genre.
- Il faut nécessairement que le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire mette en pratique des mesures d'accompagnement de l'étude faite sur la chaîne statistique afin d'éradiquer beaucoup d'erreurs commises par les directeurs des établissements scolaires lors du remplissage du questionnaire de collecte de données.

En termes d'analyses approfondies et de recherches futures :

- Approfondir les analyses sur les situations anormales observées mais qui n'ont pu être expliquées. Ceci permettra d'avoir des résultats encore plus fins du point de vue des actions à entreprendre pour une meilleure visibilité et efficacité du système;
- Mener des études sur des facteurs non pris en compte dans le recensement notamment sur les déperditions et les redoublements scolaires pour mieux comprendre le phénomène de la déscolarisation et du retard scolaire;
- Mener une enquête spécifique sur l'alphabétisation afin de mieux mesurer, au-delà des déclarations, les aptitudes réelles en matière de lecture, d'écriture, de calculs et plus globalement en rapport avec des faits de la vie quotidienne.

## BIBLIOGRAPHIE

CIA World Factbook (2009), Classement des pays du monde selon le taux d'alphabétisation.

Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Bureau de la Planification de l'Education (2008), Annuaire des statistiques scolaires, République du Burundi

Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Bureau de la Planification de l'Education (2008), Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation, République du Burundi.

Ministère de l'Intérieur et de Développement Communal du Burundi (Bureau Central de Recensement (Avril 2008), Manuel de l'Agent Recenseur (RGPH-2008)

Ministère du plan et de la Coopération, Direction Nationale de la Statistique (2000), Analyse des caractéristiques d'éducation de la population (RGPH-1996), République de Guinée

Ministère de l'Intérieur (1990), Rapport final du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1990, République du Burundi

Ministère de l'Economie et des Finances (2009), Analyse des résultats définitifs sur l'Education : Alphabétisation, Instruction et scolarisation, Burkina Faso UNESCO-BREDA (2007), Éducation Pour Tous en Afrique 2007. Rapport Dakar + 7, Dakar, 367 p.

## **ANNEXE**

# DONNEES GLOBALES DU SYSTEME EDUCATIF AU 15 NOVEMBRE 2007

Les données des tableaux suivants montrent en terme d'effectifs les statistiques scolaires des différents paliers d'enseignement. Pour certains tableaux F désigne le sexe féminin, tandis que F+M correspond à la somme des effectifs féminins et masculins.

**Tableau 6.1 : Données de l'enseignement primaire**

Pouvoir organisateur	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Public	2536	18768	15 905	13 931	29 836	772 411	813 128	1 585 539
Privé	81					8766	9795	17561
<b>Total</b>	<b>2617</b>					<b>781 177</b>	<b>821 923</b>	<b>1 603 100</b>

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Tableau 6.2 : Données de l'enseignement secondaire général et pédagogique**

Pouvoir organisateur	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Public	58	791	382	1118	1500	13810	25175	38985
Communal	434	3091	1005	3847	4852	76690	99550	176240
Privé		398	153	995	1148	9914	8578	18492
<b>Total</b>		<b>4280</b>	<b>1540</b>	<b>5960</b>	<b>7500</b>	<b>100 414</b>	<b>133 303</b>	<b>233 717</b>

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Tableau 6.3 : Données de l'enseignement Technique et Professionnel**

Pouvoir organisateur	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Public	35					2423	6276	8699
Privé								
<b>Total</b>								

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Tableau 6.4 : Evolution des données de l'enseignement pré primaire**

Année (au 15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
1998						n.d	n.d	n.d
1999						n.d	n.d	n.d
2000		80				1785	1858	3643
2001		61				1974	2075	4049
2002		74				1660	1627	3287
2003	70	81				1742	1785	3537
2004	79	127				3221	3229	6450
2005		117				3316	3239	6555
2006						nd	nd	Nd
2007	117	168			197			5936

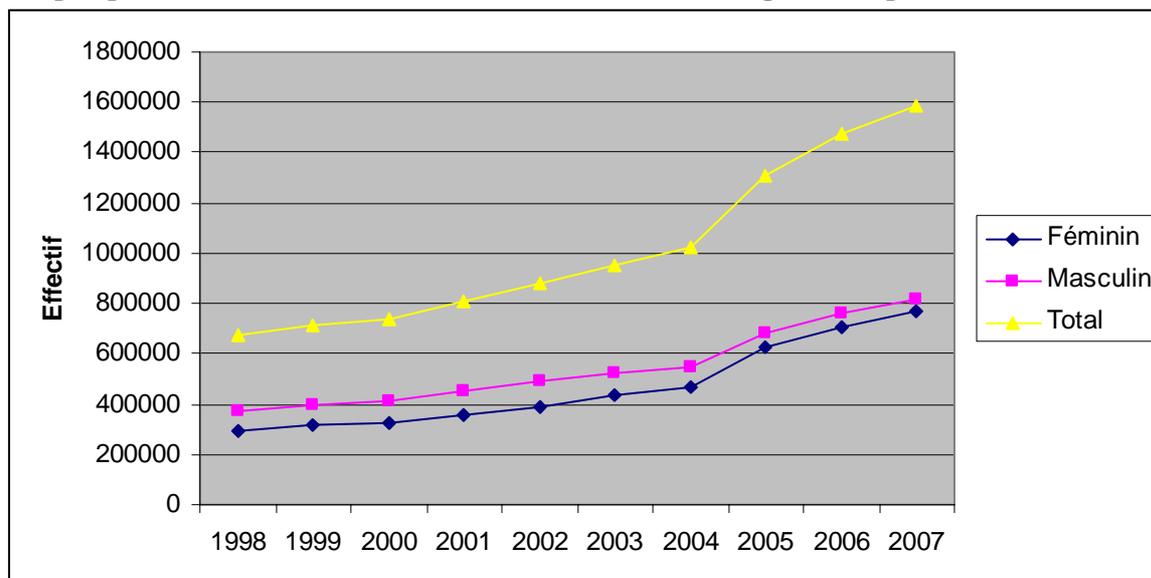
Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Tableau 6.5 : Evolution des données de l'enseignement primaire public**

Année (15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
1998	1467	9515	6504	5652	12156	296051	374831	670882
1999	1509	9795	7023	5708	12731	318167	393856	712023
2000	1581	10969	7834	6710	14544	328518	412332	740850
2001	1727	11613	8671	7546	16217	353692	452522	806214
2002	1793	12542	9320	7977	17297	391952	488300	880252
2003	1858	13629	9994	8441	18435	432229	520750	952979
2004	1955	13397	11419	9246	20665	471730	550737	1022467
2005	2132	15172	13103	10657	23760	623506	685881	1309387
2006	2334	17402	14529	12558	27087	709602	764291	1473893
2007	2536	18768	15855	13684	29539	772411	813128	1585539

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Graphique 6.1 Evolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire**

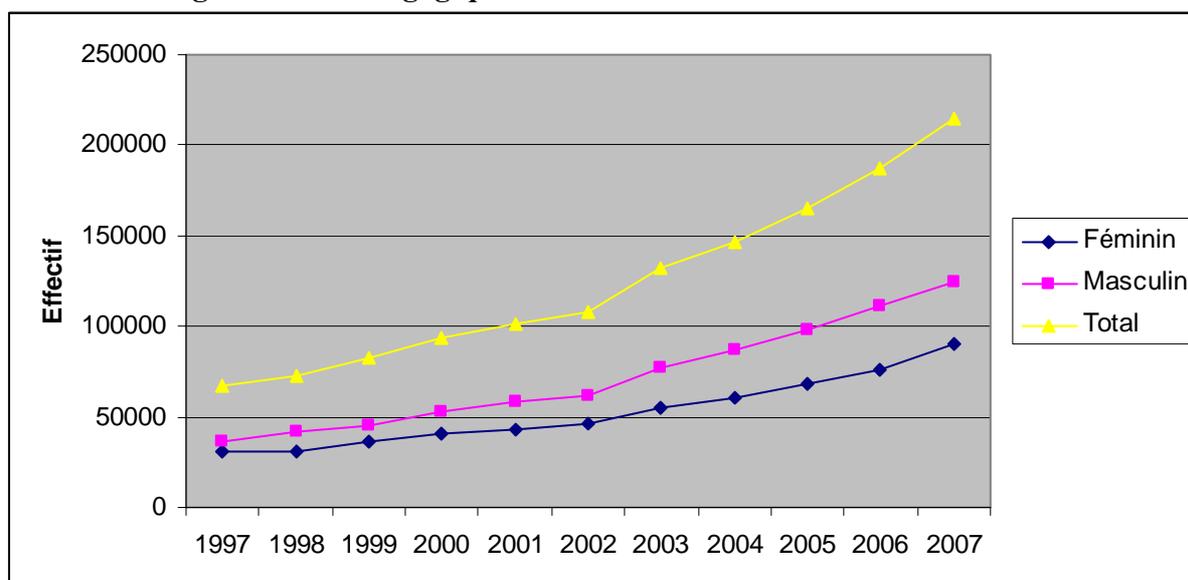


**Tableau 6.6 : Evolution des données de l'enseignement Général et pédagogique public**

Année (15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
1997	270	1341	577	1891	2468	31221	36340	67561
1998	306	1434	-		-	30588	41665	72253
1999	318	1891	729	2311	3040	36861	45341	82202
2000	331	2201	1023	3002	4025	41135	52757	93892
2001	348	2317	821	2980	3801	42542	58257	100799
2002	370	2559	948	3084	4032	46355	62083	108438
2003	390	2762	940	3194	4134	55382	76680	132062
2004	424	2981	1026	3666	4692	60125	86688	146813
2005	451	3203	1168	3897	5065	67840	97470	165310
2006	385	3431	1191	4504	5695	76400	111104	187515
2007	492	3882	1387	4965	6352	90500	124725	215225

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Graphique 6.2 Evolution des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire général et Pédagogique**



**Tableau 6.7 : Evolution des données de l'enseignement Secondaire Technique et Professionnel public**

Année (15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
1998	33	175			-	1309	3003	4312
1999	33	175	70	380	450	1394	2984	4378
2000	34	175	75	348	423	1121	3370	4991
2001	35	175	77	379	456	1327	3298	4625
2002	35	205	80	381	461	2038	4042	6080
2003	35	205	83	395	478	2169	4242	6411
2004	35	205	72	409	481	2068	4434	6502
2005	35	205				2184	4225	6409
2006						2431	5670	8101
2007						2423	6276	8699

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Graphique 6.3 Evolution des effectifs d'élèves de l'enseignement technique et**

### professionnel public

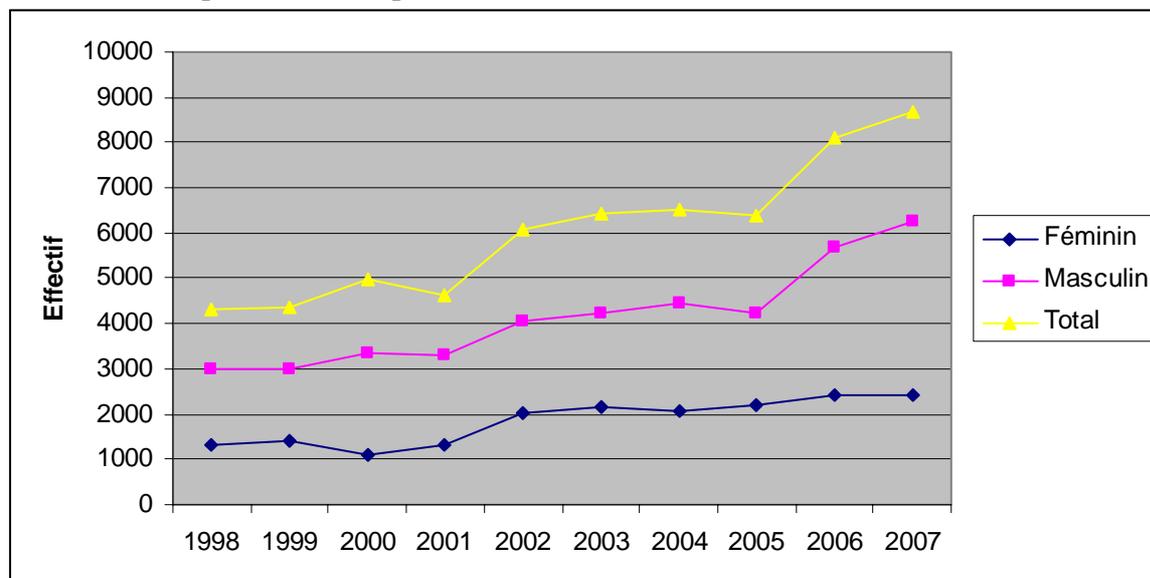


Tableau 6.8 : Taux brut et net d'admission au primaire

	Taux admission 06-07				Taux admission 07-08			
	TBA		TNA		TBA		TNA	
PROVINCE	F	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
BUBANZA	102,8	99,8	41,5	41,6	98,2	97,7	44,7	43,9
BUJA-MAIRIE	122,7	124,5	36,0	37,1	191,5	193,9	56,9	56,2
BUJA-RURAL	120,0	119,4	46,0	45,5	100,4	100,7	49,4	48,7
BURURI	79,9	79,5	52,0	51,0	111,2	109,9	51,3	49,9
CANKUZO	223,3	251,2	41,4	41,3	130,6	132,9	49,8	49,4
CIBITOKÉ	186,7	185,0	58,9	58,8	130,9	135,0	60,0	60,2
GITEGA	122,4	128,0	49,4	51,8	103,5	108,6	49,1	50,9
KARUSI	76,2	82,5	30,0	34,3	74,8	83,6	27,1	29,1
KAYANZA	171,6	132,1	79,2	60,4	183,2	141,0	76,2	57,1
KIRUNDO	180,0	175,9	57,4	56,5	153,7	163,6	50,2	54,9
MAKAMBA	140,8	147,0	50,0	52,4	103,1	109,0	56,6	59,5
MURAMVYA	114,6	119,5	52,5	54,0	97,4	100,1	52,3	52,4
MUYINGA	141,0	125,7	46,4	49,4	132,8	147,9	46,1	50,1
MWARO	202,3	208,6	50,1	46,8	115,8	116,7	47,3	48,6
NGOZI	147,3	154,8	45,7	47,2	121,4	125,1	45,0	45,1
RUTANA	209,8	229,0	45,0	47,0	111,5	114,0	51,1	51,5
RUYIGI	98,8	122,7	48,0	57,6	123,2	151,9	53,2	63,2
<b>Ensemble</b>	<b>143,5</b>	<b>146,2</b>	<b>48,8</b>	<b>46,3</b>	<b>118,8</b>	<b>122,5</b>	<b>49,8</b>	<b>50,4</b>

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Tableau 6.9 :Taux brut et taux net de scolarisation (TBS, TNS) au primaire**

PROVINCE	6-07				Taux scolarisation 07-08			
	TBS		TNS		TBS		TNS	
	F	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
BUBANZA	89,3	97,8	66,1	68,5	95,9	101,8	68,1	68,2
BUJA-MAIRIE	111,5	119,6	70,1	74,2	118,7	129,4	66,3	71,1
BUJA-RURAL	102,1	105,3	71,8	71,5	107,7	109,7	73,9	72,5
BURURI	130,8	131,0	93,4	92,5	124,3	122,7	89,7	87,7
CANKUZO	86,7	108,4	61,4	74,8	96,4	118,1	67,4	80,3
CIBITOKÉ	98,1	105,3	76,1	78,1	105,7	110,6	80,8	81,9
GITEGA	119,7	113,6	84,0	79,2	125,2	118,4	81,2	76,5
KARUSI	111,8	107,9	83,8	78,3	120,6	115,5	81,4	75,9
KAYANZA	101,2	111,9	76,8	83,1	107,9	118	79,5	85,6
KIRUNDO	87,3	92,2	66,0	67,1	95,8	100,6	70,4	71,1
MAKAMBA	111,5	113,6	81,6	80,7	120,9	121,4	88,2	86,8
MURAMVYA	131,2	123,2	88,3	81,7	134,8	125	89,9	82,5
MUYINGA	82,3	91,5	64,9	69,3	93,2	102,4	71,6	75,4
MWARO	118,3	125,6	79,0	83,7	123,9	131,2	81,4	85,5
NGOZI	91,1	98,5	69,6	73,3	96,6	103,1	72,5	75,3
RUTANA	133,3	135,6	102,5	100,0	150,7	148,4	115,3	109,4
RUYIGI	117,2	112,2	85,2	79,3	126,0	118,6	90,5	82,3
<b>Ensemble</b>	<b>105,8</b>	<b>109,8</b>	<b>77,1</b>	<b>77,9</b>	<b>113,4</b>	<b>116,2</b>	<b>79,9</b>	<b>80,0</b>

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

**Tableau 610: Evolution de la population en âge d'admission à l'école primaire par province (2006-2008)**

PROVINCE	POP 7 ans 2006/2007			POP 7 ans 2007/2008			POP 7 ans 2008/2009		
	Filles	Garçons	Total F+M	Filles	Garçons	Total F+M	Filles	Garçons	Total F+M
BUBANZA	5090	5 378	10468	5243	5 539	10782	5.619	5.364	10.983
BUJA-MAIRIE	6325	8 107	14432	6514	8 350	14864	7.464	7.615	15.079
BUJA-RURAL	8489	8 487	16976	8744	8 741	17485	8.889	8.934	17.823
BURURI	8642	8 506	17148	8902	8 761	17663	8.851	9.155	18.006
CANKUZO	3282	3 372	6654	3380	3 473	6853	3.570	3.413	6.983
CIBITOKÉ	6776	7 070	13846	6979	7 282	14261	7.148	7.380	14.528
GITEGA	11020	10 447	21467	11351	10 760	22111	10.704	11.848	22.552
KARUSI	6578	6 428	13006	6776	6 620	13396	6.527	7.132	13.659
KAYANZA	8898	8 705	17603	9164	8 966	18130	8.749	9.738	18.487
KIRUNDO	9718	9 389	19107	10009	9 671	19680	9.659	10.412	20.071
MAKAMBA	6330	6 562	12892	6520	6 759	13279	6.683	6.844	13.527
MURAMVYA	4495	4 361	8856	4630	4 492	9122	4.381	4.920	9.301
MUYINGA	9866	9 111	18977	10162	9 384	19546	9.647	10.297	19.944
MWARO	4657	4 225	8882	4797	4 352	9149	3.953	4.532	8.485
NGOZI	9968	9 897	19865	10267	10 194	20461	10.072	10.786	20.858
RUTANA	5070	5 044	10114	5222	5 196	10418	5.148	5.462	10.610
RUYIGI	6028	6 013	12041	6208	6 194	12402	6.151	6.492	12.643
<b>Total</b>	<b>121231</b>	<b>121 100</b>	<b>242331</b>	<b>124868</b>	<b>124 733</b>	<b>249601</b>	<b>123.215</b>	<b>130.323</b>	<b>253.539</b>

**Source :** MEPS, Bureau de la Planification de l'Education, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.